



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156
MERCURE
GALANT

DEDIE A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

MARS 1681



A LYON,

Chèz THOMAS AMAULRY, rue
Merciere au Mercure Galant.

M D C. LXXXIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



Le Libraire au Lecteur.

L'On continuë à distribuër le *Journal des Savans* toutes les semaines pour six sols chacun.

LIVRES NOUVEAUX
du mois de Mars 1689.

Affaires du Temps concernant la France , Rome , l'Allemagne , l'Holande & Cologne , avec l'entreprise du Prince d'Orange en Angleterre , jusqu'au premier Avril & l'arrivée du Roy d'Angleterre en Irlande , inouze , 5. volum. 5. liv.

Le cinq & sixième volume de l'Histoire des Hérésies de Varillas , inquarto , 2. v. 12. l.

Discours sur la bien-
fédéance, ind. 1. l. 10.

Oeuvres meslées de Saint
Evremont, tome 13. & 14.
ind. 2. l.

La Morale universelle,
ind. 2. l.

L'Eloquence de la Chaire
& du Barreau, selon les prin-
cipes les plus solides de la
Rétorique sacrée & profane
ind. 2. l.

Histoire de l'origine des
Dixmes, des Benefices &
des autres biens temporels
de l'Eglise, ind. 20. f.

Sentimens sur le ministère
Évangélique, avec des Re-
flexions sur le style de l'Ecri-
ture Sainte & sur l'Eloquence
de la Chaire, ind. 2. l.

Veritables pénitens, ind.
2. l. 5. f.

Reflexion sur l'usage de la
Langue Françoise, indouze
2. liv.

Campagne de Monseigneur
le Dauphin, ind. 20. f.

Esther Tragedie représentée
à S: Cir, chez Madame de
Maintenon, par M. Racine
né, ind. 30. f.

Geographie de Robbe au-
ginentée, ind. 2. vol. avec
plusieurs figures, 6. l.

Entretiens touchant l'en-
treprise du Prince d'Orange
sur l'Angleterre, où l'on prou-
ve que cette action fait porter
aux Protestans les caractères
d'Anti - christianisme, que
M. Jurieu a reproché à l'Eglise
Romaine, dédié au Roy de la
Grand' Bretagne, ind. 2. l.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Bien-heureux celuy qui n'aspire, doit regarder la page 59.

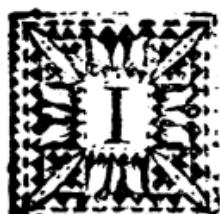
La Medaille doit regarder
la page 126.

L'air qui commence par ,
Pressez de cruelles douleurs, doit
regarder la page 299.



MERCURE GALANT

MARS 16



Il y a des actions si
genereuses, & qui
font voir tant de
grandeur d'ame,
qu'elles n'ont pas besoin
qu'on les fasse remarquer,
pour attirer des louanges à
ceux qui les font. La maniere
dont le Roy a receu Leurs
Majestez Britanniques dans

Mars 1689. A

ses Etats, est de ce nombre, ainsi qu'elle est au dessus de toutes sortes d'expressions, & vous avouerez que Monsieur Marcel a eu raison d'en parler comme il a fait dans le Sonnet que vous allez lire.



A U R O Y,

Sur l'azile donné au Roy
d'Angleterre.

A Prés mille hauts faits d'êter,
 nelle memoire,
Qui porteront ton nom au bout de
 l'Univers;
Aprés mille Ennemis vaincus, &
 mis aux fers
Monumens immortels de ton au-
 guste Histoire.



Aprés avoir détruit la Seete la plus
noire

Que l'on ait iamais veu s'elever
des Enfers

Le Ciel pour courronner tant de tra-
vaux divers.

Vient d'ajouter encore un rayon à
ta gloire.



Quelque grands qu'à nos yeux pa-
roissent tols exploits,

Un Heros tel que Toy pent imposer
des loix.

Aux mains des Conquerans la vi-
ctoire est facile.



Mais d'un Roi détrôné, qu'on pour-
suit en tous lieux,

Te declarer l'appuy, luy donner un
azile,

C'est estre quelque chose entre le s
Rois, & Dieu.

Il est vray que nous ne voyons point de Souverains qui puissent estre comparez à LOUIS LE GRAND, & que ceux mesmes qui sont le plus jaloux de sa gloire, n'en mettent aucun en parallele avec luy. Puis que j'ay commencé cette Lettre en vous en parlant à l'occasion de l'Angleterre, je crois que vous ne serez pas fachée de voir ces autres Vers du Pere Buffier, Jésuite.



sur l'arrivée
du Prince de Galles
en France.

O D E.

*Lors que je sens à vostre vue,
Prince, je ne scay quoy qui m'a-
gite le cœur,
Est-ce le doux effet d'une joye im-
prevue ?
Est-ce le mouvement d'une tendre
douleur ?*



*Dans un séjour seur & tranquille
Nous nous voyons enfin ; c'estoient
là tous nos vœux ;
Mais helas ! quelque beau que
puisse estre un asile,
Un asile toujours nous marque un
malheureux.*



Ne tironz pourtant point d'augures
 De l'injuste destin qu'ont eu vos
 premiers mois ;
 Dans les plus grands Heros les tri-
 stes avantures
 Ont souvent devancé les plus bea-
 raux exploits.



En un estat plus pitoyable
 Se trouva sur le Nil l'Enfant, par
 qui le Ciel
 Vouloit exécuter le dessein adorable
 De confondre l'Egypte, & vanger
 Israël.



Tous deux perdus en apparence,
 Vous estes exposez à la mercy des
 flots ,
 Mais une main divine a pris vos-
 tre défens
 Contre un Peuple infidelle , & le
 danger des eaux.



Vous estes loin du precipice ,
 Malgré tous les efforis de l'Enfer
 en couroux ;
 Il se déchaîne en vain ; LOVIS
 vous est propice ,
 Prince , il n'est plus permis de rien
 craindre pour vous .



Sage Monarque de la France .
 Que le Ciel fit sur terre arbitre des
 destins ,
 Il vous a confié la suprême puissan-
 ce ,
 Vous l'employez toujours pour ses
 justes desseins .



Renversez un projet impie ,
 Soutenez d'un grand Ruy les droits
 les plus sacrez ,
 Domptez encor l'erreur , domptez
 la perfidie ,
 C'est ce que veut le Ciel , c'est ce
 que vous ferez .

Vous voulez bien qu'après vous avoir parlé d'un jeune Prince heureux d'avoir trouvé, etraite auprès d'un grand Roy, je vous parle d'un autre encore plus heureux de l'avoir pour Pere. C'est de Monseigneur le Dauphin. Je n'ay pu depuis quatre mois vous faire part de tous les Vers que l'on a faits à sa gloire, parce que j'en avois assez pour remplir toutes mes Lettres ; ainsi j'ay cru vous en devoir donner moins à la fois & vous en envoyer plus souvent. En voicy de Mr Magnin, de l'Academie Royale d'Arles. Cet illustre Auteur a souvent remporté des Prix & merité les éloges que vous luy avez donnez.



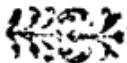
S U R
 L E S C O N Q U E S T E S
 D E
 M O N S E I G N E V R
 L E D A U P H I N.
 O D E.

Autrefois lors que la Gloire
 Me demandoit quelques Vers
 J'allois , Filles de Memoire ,
 Consulter vos chants divers.
 Je voyois par mille exemples
 Que tout courroit à vos Temples
 Implorer quelque secours ;
 Mais je vous le dis sans feindre ..
 Non , vous ne scauriez atteindre
 A la carriere où je cours.
 Je ne scaay si je m'égare ,

A 55

HO. MERCURE

Mais dans mon vol sans pareil,
Si j'ay le destin d'Icare,
Je vais plus près du Soleil.
J'apperçois l'Aigle timide
De la hauteur où me guide
L'ardeur dont je suis épris ;
Ses foibles ailes s'abaissent,
Et ses regards me paroissent
Epouvantez & surpris.

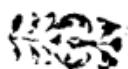


C'est la conquête étonnante
De tout le Palatinat,
Qui sans doute l'épouvante,
Et fait que le cœur luy bat..
La lâcheté de Bifance
Ayant enflé sa puissance,
Elle ne s'attendoit pas
D'avoir en cherchant querelle
Par une audace nouvelle,
Deux Grands LOVIS sur les bras.
Elle croyoit, affermie
Par quelques exploits guerriers.
Trouver la France endormie.

GALANT.

111

*A l'ombre de ses Lauriers ;
Mais on ne peut la surprendre
Philisbourg vient de l'apprendre
En dépit de ses marais ,
Et l'Europe en ces alarmes ,
Pourra juger si nos armes
S'enrouillent pendant la Paix*

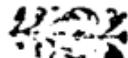


*Le Heros dont l'avallance
Accimenté son repos ,
La met par sa vigilance
A couvert de ses Rivaux .
Et formé par sa sagesse
Le Dauphin qui s'intéresse ,
Et qui s'expose pour nous ,
Par sa première conquête ,
Fait déjà tourner la tête
A nos superbes jaloux .*

*Peut-être l'ont-ils pu croire ,
Que ce Dauphin généreux
Voudroit toujours de sa gloire
Goûter le repos heureux ;
Que le Grand Louis lui-même*

A. 6.

Dont la sagesse est extrême,
 Craindroit de le hazarder,
 Mais voicy comme il raisonne,
 S'il vcut porter la Couronne,
 Qu'il apprene à la garder.



Qu'il aille sur la frontiere
 Où l'on ne le connoist pas,
 Montrer de quelle maniere
 Il défendra ses Etats.
 Il cest vray que de la France
 L'ay redoublé la puissance
 Par mille exploits glorieux,
 Mais la grandeur de courage,
 Que je luy laisse en partage
 Faut encor mille fois mieux.

A ces mots pour se resoudre
 Perdit il un seul moment?
 L'Aigle qui porte la foudre
 Fend les airs moins brusquement,
 A peine il part de Versailles,
 L'on apprend que les murailles
 Ont fait bréche à Phisbourg.

Tout se rend, les Places fortes
 Ouvrent à l'envy les portes,
 Et le voilà de retour.



Fandis que la Renommé
 Par des recis étonnans
 Conte à l'Europe alarmée
 Tous ces exploits surprenans,
 LOVIS prepare des Festes
 Pour honorer les Conquestes
 Du Heros qu'il a formé.
 Il l'embrasse, il le caresse,
 Et de sa tendre jeunesse,
 Vaît tout le monde charmé.
 Cent fois plus heureux qu'Auguste
 Que Trajan, que Constantin,
 Faveur rare, mais tres-juste,
 Il renaît dans son Dauphin..
 S'il monte dans sa carriere,
 Et de son char de lumiere.
 S'il luy cede le Timon..
 Son coup d'essay nous enseigne
 Qu'il ne faut pas que l'on craigne
 La cheute de Phaeton..

Comme il n'y a rien de plus precieux que la santé , on prend toujours beaucoup de plaisir à lire ce qui peut donner des lumières pour la conserver. C'est ce qui m'engage à vous envoyer la Lettre suivante qui a été fort approuvée. Elle est de M. de Rhodes , dont je vous ay parlé déjà plusieurs fois à l'occasion des eaux minerales qu'il a imitées , & qu'il continuë de faire boire à Lion avec beaucoup de succès. Vous ne devez point douter de la vérité des choses que cette Lettre contient , puisque Mr de Berule , Intendant de la Province où elles se sont passées , a bien voulu permettre qu'elle ait paru sous son nom.



A M O N S I E U R

D E B E R V L E.

Vicomte de Guyencour, &
Intendant dans les Pro-
vinces de Lionnois, Fo-
rests, & Beaujolois.

M O N S I E U R,

L'honneur que vous m'avez fait de me parler quelquefois des eaux chaudes minerales artificielles que je fais preparer, de vouloir être informé de leurs effets, de leur donner vostre approbation, & mesme d'avoir trouvé bon que Mademoiselle de Berville les ait bues, m'engage à vous rendre compte du succès.

qu'elles ont eu l'Autonne dernière, & dans les saisons précédentes. J'avoue que je n'aurois pas osé prendre la liberté de vous écrire sur ce sujet dans la crainte de vous détourner de vos occupations importantes, si je ne scavois que pour vous en délasser vous prenez quelquefois plaisir à descendre dans les raisonnemens, & dans les expériences de Physique, dont les misteres ne vous sont ny cachez ny difficiles à penetrer, & si je ne vous avois souvent entendu louer ceux qui s'appliquent à enrichir la Medecine de nouvelles Découvertes, utiles au public; & c'est effectivement à quoy les premiers Maistres de cette science travaillioient sans relasche, & à quoy ils invitoient leurs successeurs à s'appliquer, la vice leur

paroissant trop courte, & cette science d'une trop grande étendue.

Nous réussirions heureusement dans nos recherches, si nous savions imiter dans nos études de Physique, ce que vous pratiquez si parfaitement dans la politique; je veux dire, rapporter au bien public tous nos travaux particuliers, & estre fortement animé comme vous de ce Zèle ardent que vous faites paroître pour le bien des peuples, & dont vous venez encore tout récemment de donner des marques en soulageant tant de mal-heureux que le Ciel avoit affligé.

Ce sont-là des sentimens dignes des ames élevées, & nées pour gouverner les hommes, dont on voit tant d'exemples dans vostre illustre Maison; vous en

soutenez noblement la gloire ,
& on admire en vous toutes les
qualitez des personnes rares
qu'elle a données à l'Eglise &
à l'Etat.

Le plaisir de faire vostre eloge
m'entraineroit aisément , si je ne
scavois que ce dessein est trop
grand pour moy , & que je dois
seulement vous rendre compte
des effets de mes eaux. Il est vray
que je ne les ay fait prendre à
personne qui n'en ait este guery
ou considerablement soulagé ;
mais en vous rapportant en détail
leurs bons effets , je me vois obli-
gé de vous dire , qu'elles en
ont produit un fort mauvais sur
l'esprit d'un Anonime ; qui les
a attaquées par des écrits impri-
mez. Elles meriteroient sans
doute d'estre decriées , si elles
avoient causé les mauvais effets

qu'il leur attribuë, & je me condamnerois moy-mesme si j'avais esté assez temeraire pour ordonner un remede mal-faisant à quantité de personnes, parmi lesquelles il y en a plusieurs d'une qualité, & d'un merite distingué, sur tout Mademoiselle de Berule, qui est en toutes choses digne fille d'un Pere tel que vous. C'est ce qui m'oblige à prouver par la raison & par l'experience, que c'est avec une extrême injustice que cet Auteur anonyme entreprend de décrier un remede dont ibne connoist pas la composition, & dont les bons effets luy font de la peine. Vous en jugerez, Monsieur, après que je vous auray fait le détail des choses suivantes.

L'Auteur de la nature fournit liberalement des eaux en tous

lieux, comme un élément nécessaire, sans lequel les autres principes ne scauroient estre unis pour la formation des mixtes, & sans lequel ils resteroient comme des parties percluses & paralitiques en la Nature. Outre cette union que les eaux procurent, elles arrêtent le mouvement impétueux des Esprits; elles tempèrent l'ardeur des souffres; elles servent de véhicule aux sels, & avec la terre elles composent tous les mixtes de ce monde inferieur.

Il semble que ce divin Ouvrier a disposé l'intérieur de la terre, comme un grand Laboratoire pour les former, que le feu central élève en vapeurs, & distille les eaux des Mers les plus profondes; que les rochers qui sont sur la surface de la terre, sont comme le chapiteau de ce grand

alambic, & que les ouvertures par où elles jaillissent, en sont les becs qui forment les fontaines, les ruisseaux, & les rivieres.

Ne diroit-on pas mesme que le Soleil élève ces mesmes eaux dans les airs, pour les rectifier, qu'il les filtre, & les sublime jusqu'à la region des nuées, où il les digere, & les remplit de son esprit universel, d'où il les laisse tomber en rosées & en pluyes, pour la fecondité de la serre, les quelles operations il renouvelle tres-souvent pour les perfectionner par de nouvelles cohabitations.

Ce principe nous est nécessaire pour tempérer les chaleurs qui nous consument, pour éteindre la soif qui nous presse, pour la digestion de nos alimens, pour la filtration du chile, pour la

circulation du sang, pour la séparation de ses parties inutiles. L'eau tempère la bile exaltée, les acides, & les alcalis predominans causent mille maux, & met toutes les parties dans leur ordre & dans leur juste situation,

Le grand Maistre qui nous donne l'eau pour la formation des corps, & la conservation de la santé, nous en fournit un tres grand nombre pour la guérison de plusieurs maladies.

Comme elles ont leurs cours dans les canaux souterrains, elles trouvent dans leurs routes diverses vapeurs minérales, divers suc salsins, soufreux, bitumineux, métalliques, les uns tendres & liquides auxquels elles s'unissent facilement, les autres plus solides qu'elles dissolvent, & dont elles s'approprient les vertus.

Les unes sont froides à leur source, les autres chaudes, & les autres tièdes, toutes participant de divers minéraux que la Nature prépare dans son sein, comme dans ses fourneaux, dans lesquels elle allume ses feux & les graduë pour ses distillations, sublimations, & autres opérations dans lesquelles elle sépare ce qu'il y a de malin, de caustique & d'indigeste, pour n'y laisser que ce qui est propre & saluaire, & ainsi leur usage est heureux, n'estant imprégnées que de minéranx doux, & on s'en sert utilement pour la guérison de plusieurs maladies.

Le concours des Malades à ces Piscines, les cures merveilleuses qu'elles procurent tous les jours, sont une preuve certaine de leur bonté, les Curieux y vont même

24 MERCURE

pour les admirer, & tâcher de découvrir ce que le divin Ouvrier y a mis pour les rendre salutaires, & si leur chaleur provient des feux souterrains, ou des acides & alchalis, ou d'un mélange de particules minérales calcinées.

Nostre grand Monarque qui a fait l'établissement de l'Academie des Sciences, qui fait fournir aux frais des expériences qui s'y font journelement avec sa magnificence ordinaire, a donné les moyens aux Scavans de cette fameuse Compagnie, de travailler avec empressement à découvrir les secrets de la Nature. Ils ont donné leurs soins, leurs études, leurs reflexions pour découvrir les principes des eaux minérales les plus renommées. Ils ont été à leurs sources, il les ont fait

fait transporter, illes ont examinées par la veue, par le goust, par la distillation, & par différentes fermentations; ils ont cherché dans leur résidence les mineraux & les metaux dont elles sont chargées, pour connoître ce qui les rend si utiles, & donner le moyen aux Curieux d'en faire de semblables.

Aussi plusieurs Médecins ont travaillé, & ont cru que ces mineraux ne sont pas si enfevelis dans les entrailles de la terre, qu'on n'en puisse recouurer de semblables, & imiter la Nature dans ses préparations. Ils se sont servis utilement de l'art qui sépare le pur de l'impur, & après avoir exalté les parties utiles au degré de leur perfection, ils en ont fait un mélange avec les eaux de pluye & de fontaine;

Mars 1689.

B

dont ils ont vu des succès aussi heureux que des naturelles.

On s'est attaché singulièrement à imiter les eaux froides, aigrelettes. Plusieurs y ont réussi, & en ont composé qui ne cèdent point aux naturelles, pour rafraîchir, ouvrir, purger, & pour d'autres indications ; mais il n'est pas venu à ma connaissance, qu'on ait tâché d'imiter les eaux chaudes naturelles. J'ay cru qu'on en pouvoit composer de chaudes aussi-bien que de froides, en se servant des principes qui entrent dans les naturelles, lesquelles pourroient agir efficacement pour le soulagement de ceux qui ne pourroient pas entreprendre de longs & pénibles voyages, estoient privés de leur secours.

J'ay cru qu'on pouvoit dis-

soudre dans des eaux de pluye ,
de fontaine , tisane , ou autres
liqueurs , des mineraux ouverts
& preparez , tels qu'ils se trou-
vent dans les eaux chaudes na-
turelles , que l'estomach peut di-
gerer sans peine , qui peuvent
adoucir les levains aigris , &
les sels trop penetrans , sans lais-
ser aucune impression ; qu'on y
peut meler des liqueurs spiri-
tueuses , & autres substances
pures separées des parties inui-
les , des souffres doux & agreea-
bles dans une juste proportion
aux forces , aux temperemens
& aux causes des maladies ,
pour dissoudre les phlegmes &
les taurres , purger les humeurs
cacochimes , & pour purifier le
chile , le sang & la limphe ,
leur procurer un cours & un
mouvement naturel , & donner

aux esprits les moyens d'agir avec liberté, & une nouvelle vigueur.

Ces esprits sont un amas de petits corps d'une subtilité & d'une vitesse inconcevable qui donnent le branle aux autres principes du corps naturel, la vie, le sentiment, l'accroissement & la perfection aux corps animés, qui sont formez des plus subtiles parties du sang voulatisé, & filtré dans le cerveau d'où ils partent continuellement pour donner à toutes les parties de la machine le mouvement & la direction.

Ces esprits ainsi distribués dans toutes les parties travaillent différemment. Les uns dans l'estomach y pétrissent les alimens, distribuent les levains font la digestion, la fermenta-

zion, les separations des parties inutiles, portent le chile dans les canaux du sang, les autres font la circulation & les rectifications de cette liqueur pourprée en separant les soufres impurs, les alkalis les acides, & les serositez superfluës, chacun par son émonctoire pour donner au sang sa pureté; & le mettre en état de fournir au cœur l'aliment nécessaire à la flamme de vie; les autres subliment au cerveau ce sang allumé dans le cœur, pour fournir des recrues nécessaires à la dissipation continue de cette matière subtile.

Il n'arrive que trop souvent que ces mesmes esprits occupés à ces operations naturelles, de qui la Chimie a pris ce qu'elle a de meilleur, sont dissipés par la

chaleur ou engourdis par le froid ; que l'excès des alimens , comme le défaut leur nuit également ; que les idées desagréables , & les passions violentes leur causent de fortes tempêtes ; & troublent toutes leur économie.

Ils sont souvent détournés de leurs fonctions ou accablez , lors que l'estomach , les viscères nourrisseurs , ou les vaisseaux se trouvent embarrasséz par quantité d'humours indigestes , par des fœufres impurs , par des acides piquans , par des alkalis acres & caustiques , par des sels corrosifs , par des tartres grossiers , des serosités excessives , quantité de vers ou autres corps étrangers , qui causent la dépravation du chile , les fontes ou les coagulations du sang , ou de la liqueur nerveuse , les embarras , & les

obstructions des vaisseaux & des émonctoires, qui empêchent la transfusion des parties cacochimes, desquelles le retour & le mélange dans le sang, cause ses éfervescences, ses symptomes & sa confusion.

C'est alors que les parties spirituenses, comme de sages Magistrats, par une prompte immision tâchent de remettre les humeurs rebelles dans leur devoir, en les châtiants, corrigeant, séparant, les exilant ou chassant dans les voies qui servent aux grandes évacuations.

Mais il arrive souvent que ces parties cacochimes & étrangères leur résistent; qu'elles s'irritent loin de s'apaiser; qu'elles ne se séparent ny ne sortent. Alors les esprits les attaquent plus fortement, & les reduisent à

leur devoir , & quand ils ne sont pas les plus forts , ils succombent , comme quand ils sont attaquesz les premiers dans leur fort par des vapeurs , des exhalaisons ou des humeurs malignes , par des idées terribles qui leur causent l'épouvanle & l'horreur des mouvementz dereglez dont ils sont affoiblis , & quelquefois oppimez entierement .

Comme la nature & ses esprits , ne sont pas souvent assez forts , pour résister à des ennemis si puissans , la Medecine luy fournit une infinité de remèdes pour la défendre . Elle luy donne des purgatifs des diuretiques , des sudorifiques pour la dégager ; elle l'aide de cordiaux pour la fortifier , d'aperitifs , de specifiques , pour appaiser la violence des levains , & subvenir singu-

liurement à diverses parties affigées, & luy communique quantité d'autres remèdes dont nous voyons tous les jours des effets salutaires.

Entre une infinité de médicaments qu'elle propose pour la guérison des maladies chroniques, les eaux minérales ont toujours tenu un des premiers rangs, & principalement les chaudes naturelles que l'on va boire à leur source, & les chaudes artificielles qui ont des vertus semblables, qui ne cèdent point aux premières, ayant un égale vertu d'ouvrir, de purger, & de fortifier.

Elles ouvrent en détremplant les tartres, & les mucilages, divisant leurs parties, rompant leur union, donnant une autre disposition à tous ces corps étran-

gers qui font l'embarras des vaisseaux, elles émoussent les pointes & les coupans de leurs sels, qui trouvent dans ces eaux, & dans les particules minérales des pores, d'une figure proportionnée à les recevoir, & qui faisant avec elles une nouvelle alliance, se détachent du chile, du sang, & de la limphe qui gemisoient sous leur tyrannie, & qui n'en recevaient plus d'incommodeté reprennent leur cours naturel, & leur première disposition.

Mais comme ce n'est pas assez que ces humeurs indigestes & cacochimes soient séparées des naturelles, si elles ne sont bannies & purgées, autrement elles causeroient de nouveaux troubles dans le sang, & de nouveaux embarras dans les vais-

seaux, ces canaux artificielles purgent par les voies des grandes évacuations, ce qu'elles ont trouvé d'impur dans leurs routes, qui causoit la confusion dans les humeurs, & redonnent ainsi la tranquillité & la paix à toute la machine, & la liberté & les moyens aux esprits de recommencer leurs fonctions.

N'est-ce pas les fortifier que de leur ôter ce qui les empêche d'agir, N'est-ce pas fortifier les organes que de les débarasser, en ôtant à l'estomach ce qui l'empêche de digérer, aux canaux ce qui arrête le cours des humeurs aux émonctoires ce qui les retient de filtrer & séparer les parties superflues du sang ? En ôtant l'embarras de l'uterus ne facilite-t-on pas ses règles, & ses fonctions ? N'aide-t-on pas à la

respiration & à la voix en déga-
geant les canaux des poumons ,
& les fonctions des sens , de l'i-
magination , & de la memoire ,
ne sont - elles pas meilleures :
quand les esprits ont leur pure-
té , & leur mouvement libre
dans un cerveau dégagé ? Tous
ces secours sont procurez par les
eaux artificielles de même que
par les naturelles , qui circulent
avec le sang , nettoient & pur-
gent ce qu'elles trouvent d'im-
pur , & les artificielles ont cet
avantage sur les naturelles , que
celles - cy sont toujours les mê-
mes , & que celles - là peuvent
estre composées différemment .
On peut augmenter ou diminuer
la quantité des principes qui les
composent , & les proportionner
aux forces , à l'âge , & au
tempérament les malades ; on

peut y ajouter utilement quelques sels, ou autres principes tirés de la botanique, qui ayant été sublimés du dedans de la terre à sa superficie, sont par de reiterées opérations sublimés dans les végétaux : mais tout cela demande une connoissance, un discernement, & une application bien différente de celles d'un homme qui se contenteroit de méter de l'eau avec du sel.

Je pourrois me servir de plusieurs raisons & autoritez de nos Anciens, & de nos Modernes, pour établir ce que j'ay avancé de mes eaux minérales artificielles, & de leurs vertus, quand elles sont proportionnées aux constitutions de ceux qui les prennent, & aux causes des maladies ; mais après les raisonnemens généraux que je viens

de faire là-dessus, je me contenseray d'en venir à l'experience, qui fera voir qu'elles ne cassent point la poitrine, & n'afuoiblissent point l'estomach, ny les autres parties nourrissieres, ainsi que l'Anonime veut le faire croire: qu'au contraire elles sont tres-utiles pour les foiblesses, les indigestions, & les douleurs d'estomach. Elles temperent ses ferment trop piquans, elles facilitent la dissolution & la digestion des alimens, elles aident au chile à se separer des parties superfluës, & à lui procurer un coulant plus libre par les veines lactées, pour arriver plus facilement aux souclavieres, & s'y mêler avec le sang. Elles ne sont pas moins utiles au sang; elles rendent sa circulation plus aisée, elles enlevent les obstructions qui empes-

chent la separation de ses parties bilieuses, atrabilaires & sereuses, par les émonctoires destinés à cette économie, & purgent fort doucement; ainsi elles sont très-propres pour les maux d'estomach, de foye, de rate, de reins, de mère, pour les opérations, les coliques & les oppressions. Elles dissipent les vapours qui naissent d'un sang indigeste, & cacochime, qui causent les maux de tête, les peintures, les mélancolies, les vertiges, les convulsions, d'où il arrive que les esprits animaux plus subtils & plus dégagés agissent avec plus d'activité dans toutes leurs fonctions.

Dans cette Automne dernière 1688.

Le Pere Perier, General des Minimes, les a prises.

40. MERCURE

Mademoiselle de Rostain, pour
la seconde fois.

Mademoiselle Iove.

Madame Vaginai, la Procureuse
du Roy, pour la quatrième
fois.

M. Durand, Avocat Général
du Parlement de Dijon.

Madame de Grangeac, Lieutenante
Générale de Bourg.

M. de Chastenay, Président
au Parlement de Dombé.

Mademoiselle de Chastenay,
sa Fille.

Madame de Port, Supérieure
de Sainte Ursule de Bourg.

Mr de Laurencin.

Madame la Conseillère D'Ho-
zour, pour la troisième fois.

Madame du Rosier.

Mademoiselle Croston, de
St' Etienne.

Madame Pichon, Religieuse
à l'Anticaille.

Mr l'Abbé Janoray.

Mademoiselle de Prangin, de Dauphiné.

Dans le Printemps dernier.

Madame la Marquise de Sennofan les pris.

Mademoiselle de Fontenay, de la Vallette,

Mr Croppet, pour la seconde fois.

Madame Trunel, Religieuse de l'Anticaille.

Madame Recordon, de Vienne.

Madame Porroy la Veuve.

Mademoiselle de Saint Loire.

Mr Bouilloud de la Roche, la Conseiller.

Mademoiselle Berge, de Vienne.

Le Pere Henry, Correcteur des Petits Minimes de Lyon.

M. le Comte de Beauchamps d'Avignon.

Madame Tamissier, de Bourg.

Mademoiselle de Porcet, de Bourg..

M. de Baret..

Madame Blaufla Conseillere.

Le Pere le Marchand, Provincial des Celestins.

Le Pere Perouse, Sacriste des Celestins.

Dans les deux Saisons de l'année dernière.

M. le Conseiller Chollier.

Madame la Comtesse de Chémé.

Madame la Comtesse de Bielle, de Lorraine.

Mademoiselle de Dortan de Bugey.

M. de Machecot, Conseiller au Parlement de Dijon.

M. de S. Hilaire, Secrétaire de Mr de Harlay, Conseiller d'Etat..

Madame de Brosses la Conseillere, de Dijon.

Madame Languet, la Procureuse Generale de Dijon.

Madame de Bussy Rabutin ; Religieuse de l'Abbaye de Saint Iulien de Dijon.

Madame la Marquise de Saint Forjeux.

Madame de Saint Romain.

M. Durand de Chalons, Receveur des Decimes de Bourgogne.

M. de Seve, Lieutenant General.

M. Ferrari, Avocat du parlement de Paris.

M. Duxio, Conseiller dans l'Election.

M. Amaulry,

En Automne 1686.

Mademoiselle de Rostin, de Forests, estoit tourmentee d'un mal de teste des plus cruels de-

puis deux ans sans relâche, qui l'avoit reduite dans une mis-
greur extreme, sans avoir pu
estre soulagée par aucun remède,
en sorte qu'elle estoit résolue à
se faire trepaner, suivant l'avis
de ses Médecins; elle vint à
Lyon boire de ces eaux, &
guerit heureusement.

Madame de Loyaille, Reli-
gieuse de sainte Marie de Be-
lay, vint en la même saison
dans le Couvent des Dames de
l'Anticaille de son Ordre. Elle
estoit paralitique, & épileptique
depuis six ans, elle fut fort sou-
lagée d'abord par la boisson de
ces eaux, & les ayant bues
une seconde fois dans le prin-
tems suivant, elle guerit par-
faictement;

Mademoiselle Seigle, fille du
seur Seigle rue saint Jean à la

chasse Royale, estoit malade depuis deux ans de frequentes convulsions, de maux d'estomach continuels, & de vomissemens d'une matiere comme de la cendre avec des particules noires comme du charbon apres tous ses repas. Le mesme remede la guerit dans le mesme temps.

Mademoiselle Meget, rue Merciere au Mercure galant, malade de violens maux de mere, avec opressions, palpitations, frequentes sincopes, & plusieurs autres accidens qui la tenoient au lit depuis trois ans, trouva sa guerison dans ces caux dans cette mesme automne.

Mr Colet de Dijon atteint de sincopes, palpitations, opressions depuis un an, attendant tous les jours sa derniere heure, guerit de mesme dans le printemps suivant.

Madame Perouse de Vienne, en automne 1687. malade depuis deux ans de vomissements continuels, opressions, sincopes, douleurs, & tensions des viscères nourrissières, guérit de ses maux, & acquit une disposition à avoir des enfans, ayant eu depuis une heureuse grossesse, & un heureux accouchement au grand contentement de sa famille.

Mr le Comte de Beau-chans, dans le mois de May dernier, vint d'Avignon boire de ces eaux pour de fréquentes palpitations, pour une suppression d'urine, pour laquelle on lug avoit conseillé de se faire tailler, & s'en retourna dans une parfaite guérison.

Madame Blauf, la Conseillere, les pris dans la même saison, pour des maux d'estomach,

Et de colique alternatifs & continuels, les autres remedes luy ayant esté inutiles depuis un an, & guerit parfaitement.

Mademoiselle de Chastenay avoit perdu la voix depuis plus d'un an, & avoit une toux continue ; elle a recouvré la parole ; & perdu la toux le mois d'Octobre dernier par l'usage de ces eaux.

Madame de Perne d'Epinac Religieuse à saint Pierre, les a prises il y a peu de jours pour de cruels maux d'estomach, coliques, dégoûts & autres accidens, par le conseil de Messieurs Falconet & Marquis ses Medecins, & en a esté guerie dés les premiers jours qu'elle les a beuës.

Madame Pichon, malade d'opilations depuis sept ans, Mademoiselle de Fontenay, ma-

lade des mêmes maux depuis trois ans, & Mademoiselle de Prangin depuis un an, avec de tres-cruels accidens, ont trouvé leur guérison dans ces eaux, les autres remedes leur ayant esté inutiles.

Je pourrois nommer beaucoup d'autres personnes qui les ont prises toutes avec succès, & qui répondroient pour moy, à la calomnie de l'Auteur anonyme, qui publie hautement qu'on se garde d'user de mes eaux, parce qu'elles sont extrêmement mal-faisantes.

Il avance faussement qu'on promet de guérir toutes sortes de maladies par ce remede, & dans un autre endroit de ses écrits, qu'on promet de guérir les fièvres. Cette supposition est niée expressément; jamais on n'a pensé qu'il y eust un remede universel,

sel, les causes des maladies étant infiniment différentes & souvent opposées, ce qui fait dire à un savant homme que la Médecine n'est qu'une conduite sage & prudente. Pour ce qui est de la fièvre, c'est une exaltation de soufre dont les parties dans un mouvement rapide causent l'effervescence de toute la masse du sang. & elle demande d'autres remèdes.

Cet Auteur dit encore qu'il a fait l'analyse de ces eaux contre-façtes, qu'elles n'ont pas la résidence des eaux chaudes naturelles, & qu'il ne s'étonne pas si elles ont si considérablement affaibli l'estomach, & les parties nourrissières. Elles n'ont pas la même résidence, je l'avoué, ny les eaux minérales naturelles non plus puisées en différentes sources. Faut il conclure de là

Mars 1689.

C

qu'elles sont nuisibles?

Il ne parle pas plus juste dans la recherche des principes des eaux chaudes naturelles, voulant que la nature leur communique seulement des baumes, & des particules onctueuses, Comment donc seroient-elles aperitives, & comment purgeroient elles avec tant de douceur, si elles estoient privées des Principes qui leur communiquent ces vertus; & pourquoi ne veut-il pas qu'il y ait des particules balsamiques dans les nôtres? Au- roient-elles gueritant de convulsions, fortifiant de nerfs, rétablissant d'estomachs dereglez, si quelques particules spiritueuses n'entrent pas dans leur composition.

Il pretend que Mr Vwillis, servant Medecin d'Angleterre, s'est retracté par une lettre, des

eaux aigreletes chalibées artificielles, qu'il a trouvées, & desquelles il s'est servi si souvent, pour la guerison de plusieurs maladies, comme nous lisons dans ses écrits. Cependant cette lettre imaginaire ne se trouve point dans tout le corps de ses ouvrages.

Enfin lassé de médire en prose, il appelle les Muses à son secours : mais comme les Vers qu'il leur fait prononcer ont été composez pour d'autres que pour moy, ayant paru imprimez dans l'histoire des ouvrages des Scavans du mois de Mars 1638, page 328. je n'ay pas cru devoir repondre à ce trait de Parasite.

Tel est le sort de ceux qui mettent au jour quelque nouvelle Découverte, Ils sont exposez à la critique & à la censure, &

certainement ils auroient tort de trouver mauvais qu'on dist son sentiment sur leurs ouvrages, mais il seroit à souhaiter que ceux qui s'érigent en censeurs, consultassent la justice & la vérité, plutost que des passions qui les aveuglent.

C'est en vous, Monsieur, qu'on trouve cette équité, & c'est à vous aussi que j'appelle de l'injuste accusation qu'on a faite contre ces deux, me soumettant à tout ce que vous prononcerez, avec le même respect qui me fera être toute ma vie, Votre &c.

Le Roy a donné le commandement du Havre de Grace à M. le Comte de Lomont Colonel du Régiment d'Infanterie de Ponthieu. Il est Frere de feu M.le Marquis

de Trichateau ; qui estoit Maréchal de Lorraine , & qui mourut General Major de l'Armée que feu Monsieur l'Electeur de Cologne avoit mise sur pied pendant le dernier Siege de Luxembourg. Leur nom est du Chastelet, Maison illustre, originaire de Lorraine, & descendue des Ducs de ce nom. Jean du Chastelet , Seigneur de Thou , Bifayeul de Monsieur le Comte de Lomont , en fit bien voir la grandeur, dans les preuves qu'il fut obligé de faire au mois de Novembre 1585. pour estre receu Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit. Monsieur le Marquis du Chastelet , qui a épousé Mademoiselle de Bellfond, Fille du Maréchal de

ce nom , est descendu de l'ainé de cette Maison. Il est Cousin Germain de celuy dont je vous parle , & ils sont tous deux petits Fils d'Errard du Chastelet , qui mourut Grand Maréchal , & Chef du Conseil des Ducs de Lorraine. Tout le monde regarde le commandement du Havre de Grace , comme une marque d'une grande distinction. Cette Place , qui est une des Clefs de la France , & une des plus importantes dans la conjoncture des affaires , fait bien connoistre l'estime & la confiance dont Sa Majesté honore Monsieur de Lomont. En effet , il n'y a guere d'Officiers en France aussi appliqués , & qui ayent servy avec plus de zèle. Il fut instalé

dans la Charge de bailli du Pays d'Auxois en 1686. en la place de Mr le Marquis de Trichateau son Frere , & Mr Lemurier, Seigneur de Beauvais , Maire de la Ville de Seineur , qui le harangua , fit paroistre son éloquence dans le détail de ses actions. Il parla du combat de Seinsen près Philisbourg , & de la Bataille d'Emsem près de Strasbourg , où il s'est trouvé dans ses premières Campagnes , de l'attaque de Turquen , qui futprise & forcée ; & pour laquelle il avoit été commandé en qualité de Capitaine des Grenadiers , des Sieges de Dinant du Château d'Huy , de Limbourg , de Condé , de Bouchain ; d'Here , de Bouillon ; du secours de Mastric , & des

Deux Ponts, des Sieges de Valenciennes, de Cambray, de saint Omer, de saint Guillaume, de Gand, d'Ipre; de la Bataille de Montcassel, du combat d'Offembourg en Allemagne, du passage de la rapide Riviere de Kins qu'il passa trois fois en un jour ayant l'eau jusqu'aux aisselles, & enfin du fameux Siege de Luxembourg, qui sont les glorieuses occasions où Mr le Comte de Lomont à versé son sang pour l'Estat, & signalé son zèle pour le service du Roy. A l'égard de sa Maison, voicy de quelle maniere il en parla. Je n'ay pour donner une idée de l'excellence de vostre noblesse, qu'à retracer icy cette longue fuite de Ducs de Lorraine dont vous

estes descendu , je n'ay qu'à ex-
poser aux yeux du public le
blason de vos armes ; qu'à faire
remarquer le Manteau Ducal
& cette Couronne , qui en sont
comme les ornemens insepara-
bles , qu'à jettter les yeux sur ces
trois Fleurs de Lys qui y tien-
nent la place des Alerions , &
dont le glorieux échange expri-
me mieux que je ne puis dire ,
toute la grandeur , de vostre
Maison , puis que les Lis , com-
me parle l'Ecriture , sont plus
pompeusement & plus riche-
ment vestis que ne fut jamais
Salomon dans toute sa gloire ;
que la France , à qui le Ciel en
a fait present , a scellé les porter
à un si haut point de grandeur ,
qu'il n'y a point aujourd'huy de
Nation sur la Terre qui ne les
respecte : que les Aigles , les

C S.

Alerions , les Lyons , & les plus redoutables animaux sont obligez de flechir devant la Majesté de nos Lys , que la sacrée Maison Royale de France qui les porte pour ses Armes , & qui en a fait un present à la Maison du Chastelet , est la plus ancienne , la plus illustre & la plus puissante Maison de celles qui dominent aujourd'huy dans toutes les parties du monde , & que Louis le Grand , cet Invincible Monarque qui regne dans l'esprit & dans le cœur de tous les hommes , ou par l'amour de sa bonté , ou par l'admiration de sa Justice , ou par la crainte de sa puissance , les a ornez de tant de triomphes & tant de victoires , & les a eslevez sur tant de trophées , que voulant leur faire reprendre

19
us, la
isques

dans
cro
schée
Air



V.

n'as-

pire
lumière

de sa

entre-

—Qui n'empêche point

10



...phées,
reprendre.

le chemin d'où il sont venus, la
renue ne peut plus porter jusques
à leur élévation.

Comme nous sommes dans
un temps de Sainteté, je crois
que vous ne serez pas faschée
que je vous envoie un Air
conforme à ce temps.

AIR NOUVEAU.

Bien-heureux celuy qui n'aspire
Qu'à vivre sous le doux empire
D'un Dieu, dont il reçoit la lumie-
re du jour ;
Qui prend toujours la loy de sa
volonté sainte,
Et pour luy dans son ame entre-
tient une crainte
Qui n'empesche point son amour.

Ces paroles sont de feu Mr Godeau , & Mr de Bacilly qui les a mises en air , les a choisies dans ses Ouvrages , par la difficulté qu'il y a d'en pouvoir trouver de cette nature. Vous sçavez qu'il a parfaitement réussi dans ces sortes d'Airs , & qu'il en a fait plus de cinquante avec de seconds couplets en diminution. La nouvelle Edition qui en a été faite depuis quelques mois n'est pas reconnoissable , tant elle differe des precedentes , tant pour les corrections que pour les augmentations. Ce sont deux Livres parfaitement bien gravez , que debite le Sr Guerout. Tous les petits Airs sont à trois Parties avec leurs seconds couplets. Le

nombre des grands est fort augmenté , & presque tous ceux qui avoient paru auparavant , sont changez de bien en mieux , & même pour les paroles. Il y a entre autres un Recit de trente Vers dont tout le monde est charmé. On le compare aux plus belles Scènes des Opera , surtout quand il est chanté par l'Auteur , qui invite les Curieux à venir entendre ces Airs de vive voix , pour en avoir une entiere intelligence.

Il faut vous faire encore part de quelques Ouvrages qui ont été faits à la gloire de Monseigneur le Dauphin. Ainsi ceux qui manquent au Recueil que j'en ay fait à la fin de la Relation que je

62 MERCURE
vous ay envoyée de la Cam-
pagne de ce jeune Prince ,
vous les trouverez répandus
dañs mes Lettres ordinai-
rēs. En voicy un de Mr de
Maumenet , Chanoine de
Beaune..



A MONSEIGNEUR
L E D A U P H I N

Sur fōn Retour des Con-
questes d'Allemagne.

O D E.

V O U S de qui les nobles veil-
les ,
Ont éternisé LOVIS ,
Doctes Sœurs , à ses merveilles
Meslez celles de son Fils ..

*Aujourd'huy brillant de gloire
Sur le char de la Victoire,
Il revient ce Fils Vainqueur ;
Sur son front que ceint Bellone,
Ajoutez une couronne,
Qu'attend de vous sa Valeur.*

*Et vous, Naiades plaintives,
Dont Mars troubla le repos,
Quand la Seine de ses rives,
Fit éloigner ce Héros.
Vous, Nymphes de nos Bocages,
Qui sous leurs sombres feuillages,
Soupiriez pour son retour ;
Calmez vos vives alarmes,
Et ne versez plus de larmes,
Dans ce tranquille séjour.*



*Le puissant Dieu des batailles,
Qui préside à son sort,
Au milieu des funérailles,
L'a garanti de la mort.
Le voicy ce jeune Alcide,
Qui d'un courage intrepide,*

Vole au milieu des hazards,
Et qui dans une Compagne,
De l'orgueilleuse Allemagne
Abbat les plus hauts ramparts.

Qui n'eust cru, voyant les ligues
De tant d'Ennemis jaloux,
Que d'en rompre les intrigues
C'estoit faire assez pour nous?
Et toutefois, sans attendre
Qu'ils osent rien entreprendre,
Sur nos climats fortunés,
Mon Héros porte la guerre,
Et fait gronder son tonnerre
Chez ces Peuples étonnez.



A peine on le voit paroître
Sur les Rivages du Rhin,
Que son bras s'y fait connoître
A l'injuste Palatin.
Philisbourg de qui l'audace
Reut du coup qui la ménace
Sauver ses superbes Tours;
Philisbourg que tout l'Empire

Eut tant de peine à reduire,
Est reduit en peu de jours.

Confessez, Germain, Ibere,
Que les douceurs de la Paix,
De son invincible Pere
N'ont pas borné les hauts faits,
Que pour vous reduire en poudre
Il n'a qu'à prêter sa foudre
A son Fils victorieux,
Et que malgré les tempêtes,
On ne vit jamais nos testes
S'élever si près des Cieux.



En vain la Hollande ingrate
Ose attenter sur les Rois,
Malgré l'espoir qui la flatte,
Ils s'auront venger leurs droits.
Déjà la Mer mutinée,
D'une triste destinée
Mépace son armement,
Et mieux que les vents & l'onde,
Le plus puissant Roy du monde
En promet le châtiment.

Dauphin, c'est par sa vaillance,
 Que tous ces fiers Ennemis,
 A l'Empire de la France
 Se verront bientôt soumis,
 Ils doutoient que ton courage,
 Fist pour son apprentissage
 De si rapides projets ;
 Mais la prompte Renommée,
 De ta Valeur animée
 Leurs a montré les effets.



Philipbourg qu'elle a vu prendre
 En est l'assuré garant.
 Manhein n'attend pour se rendre
 Que l'aspect du Conquerant.
 Frenkendal ouvre ses portes
 Et ses superbes Cohortes
 Alloient fondre en cent climats,
 Si ta Valeur équitable,
 Autant qu'elle est redoutable,
 N'avoit arresté leurs bras.
 C'est ce noble caractère
 De puissance & d'équité,
 Qui te rend digne d'un Père,

Si digne d'estre imité ;
 Et si ton cœur magnanime ;
 Qu'un si beau modèle anime ,
 Ne bornoit point tes grandeurs .
 Tu n'aurois pas l'avantage ,
 D'estre la parfaite image
 Du plus juste des Vainqueurs .



Bon Prince , & grand Capitaine
 Comme luy dans les combats ,
 Tu vas partager la peine ,
 Et le danger des Soldats ;
 Et tandis que la Victoire ,
 Couronnant leur front de gloire ,
 Paye leurs travaux guerriers ,
 Tes dons redoublent l'envie ,
 Qu'ils ont d'immoler leur vie ,
 Pour acquerir des Lauriers .

C'est ainsi que sur la terre
 Iupiter ne fait jamais
 Tomber son bruyant tonnerre ,
 Sans y verser ses bien-faits .
 De sa dextre menaçante ,

Part une pluye abondante
 Pour fertiliser les Champs,
 Tandis que ses coups terribles,
 Sur des rocs inaccessibles,
 Vont foudroyer les Titans.



Unique but de ma Lyre,
 LOVIS, le plus grand des Rois ;
 Que ne doit point cet Empire,
 A tes glorieux exploits ?
 C'est peu de voir l'abondance,
 L'ordre & la magnificence,
 T'triompher sous ta loy :
 Tu fis pour nous davantage
 En inspirant ton courage
 A ce Fils digne de toy.

Bermets que ma main fidelle,
 Dans une illustre Avenir,
 De sa grandeur immortelle,
 Consacre le souvenir.
 Quand du bruit de sa louange,
 De la Seine jusqu'au Gange,
 Je fais retentir les airs ,

P'ndis plus pour ta memoire ,
 Que si je traçois l'histoire .
 De tes triomphes divers .

Les deux Sonnets que j'ajoute sont sur la mesme matière. L'Auteur n'a voulu marquer son nom que par ces Lettres, L. D. M. C. D. B.

A MONSEIGNEUR

Dauphin impatient de courir à la Gloire ,
 Tu goûtois à regret les douceurs de la Paix ,
 Quand Bellonne propice à ses nobles souhaits
 Les palmes à la main t'apelle à la Victoire .



Tu cours , & ce Rampart si fameux
 dans l'Histoire ,

70 MERCURE
Philisbourg en tombant surpris de
tes haurs faits
Confesse que ton bras par ses pre-
miers essais
Montre à nos Ennemis ce qu'ils ne
pouvoient croire.



Le Rhin, à ton aspect, croyant
voir ce Heros,
Qui la foudre à la main osa fen-
dre ses flots,
Tremble que ta Valeur ne s'y
fraye un passage;



Et bien-tost le Germain par ton
bras surmonté
Pour sauver ses Etats, & flétrir
ton courage,
N'aura que le moyen d'implorer ta
(bonté.



A Mr le Duc de Montausier.

Illustre, Montausier qu'une
gloire solide
Fit voler pour ton Prince au milieu
des hazards,
Et qui toujours chery de Minerve
& de Mars,
Sceus ioindre au bel esprit le con-
rage intrepide.



Voy ce jeune Dauphin, de qui tu
fus le guide,
Les armes à la main défier les Ce-
sars.
L'orgueilleux Philisbourg luy sou-
met ses ramparts,
Et tout tremble à l'aspect de ce
nouvel Alcide.



Que ne fera-t-il point dans la
suite des temps,

Si déjà sa Valeur par cent faits
éclatans

A sur les bords du Rhin consacré
sa memoire?



Il ne manquoit plus rien à ton
sort fortuné,

Après avoir brillé dans le sein de
la Gloire,

Que d'y voir ce Heros de palmes
couronné.

Les quatre volumes que je
vous ay envoyez depuis deux
ans , du voyage que les Ambas-
sadeurs de Siam ont fait en
France , vous ont amplement
instruite de ce qui regarde
cette Nation. Ces Ambassa-
deurs estant retournez au près
du Roy leur Maistre , luy fi-
rent connoistre la grandeur
du Roy , & ce Monarque fut
si

si fort touché des honneurs que Sa Majesté leur avoit fait rendre depuis qu'ils estoient entrez dans ses Etats, qu'il resolut de recevoir des Troupes Françaises dans les meilleures de ses Places, & ne songea plus qu'à entretenir une alliance, dont il esperoit beaucoup d'utilité & d'appuy. Comme il venoit d'envoyer une Ambassade des plus solennnelles, il crut ne devoir faire partir que des Envoyez par les Vaisseaux qui avoient ramené ses Ambassadeurs jusques à Siam: mais il les chargea de presens pour toute la Maison Royale. Ces Envoyez venoient aussi en France pour faire avancer quantité d'Ouvrages pour Sa Majesté Siamois, que ses Ambassadeurs

Mars 1689.

D

y avoient fait commencer pendant leur séjour. C'est pour cela qu'un nommé Rakan, l'un des Mandarins qui les avoient accompagnez, a été choisi pour le second envoyé. Ils ont amené avec eux quelques Tunquinois & comme il leur estoit aussi ordonné d'aller à Rome, & de revenir ensuite à Paris, ils y ont été conduits par le Pere Tachard Iesuite, qui a fait deux fois le voyage de Siam. Celuy de Paris à Rome ne regardant point Sa Majesté, & n'istant qu'une Commission particulière dont ils se sont acquitez, je vous diray seulement que le 26. Novembre dernier ils arriverent à Cannes à deux lieues de Grasse; & s'y embarquèrent sur

deux Felouques qui les porterent le lendemain à Ville-Franche, petite Ville de Piedmont , de la dépendance du Duc de Savoie. Ils allèrent de là à Monaco , Place très-forte par sa situation escarpée de toutes parts. Elle n'est accessible que du côté du Port, où l'on a pratiqué un chemin dans la montagne , qui est même fort difficile à monter. Il n'y a rien de remarquable dans l'enceinte que le Palais du Prince , qui est fort considérable par la beauté de ses meubles. La Garnison est de six cens hommes François , qui sont à la solde de Sa Majesté. Il y a de plus une Compagnie de cent Suisses , qui compose la Garde du Prince. La côte depuis Mo-

naco jusqu'à San-Remo paroist inculté & assez deserte. La premiere Ville qu'ils y virent fut Menton , à quatre milles de Monaco. C'est la dernière de la dépendance de ce Prince. Ils virent ensuite Vintimille , Ville appartenante au Prince qui porte ce nom. Elle est sur le panchant d'une colline , & leur parut assez belle par le grand nombre de maisons qu'ils découvrirent. Ses murailles sont de pierre de taille , avec des Bastions de distance en distance. La Forteresse est sur le haut de la montagne , & commande la Ville. Après qu'ils eurent doublé le Cap de San-Remo , ils entrerent dans le Port. Cette Ville est fort agreable , & ornée de plusieurs

Palais , & de tres-belles mai-
fons. Ils passerent à Oneil ,
qui est de la dépendance du
Duc de Savoye , & alle-
rent coucher à Arais , petite
Ville de la Republique de
Gennes , & fort peu consi-
derable. Ils en partirent le
lendemain au matin , & sur
les huit heures ils entendirent
un bruit sourd , comme celuy
d'une Armée navale qui se
feroit battue à trois ou quatre
lieuës de là. On leur dit que
ce bruit venoit des flots de la
Mer , qui entroit avec impe-
tuosité dans les cavernes af-
freuses du Cap de Final qui
est entierement creux. Ils y
passerent à la portée du pisto-
let , & virent la Ville qui luy
a donné son nom. On ne
découvre que deux Forteres-

ses , l'une sur le haut , & l'autre sur le panchant d'une Montagne qui couvre la Ville. Il y a seulement sur la plage près de cent maisons assez belles , & entre autres un Arc de triomphe , qu'on dit avoir été élevé pour faire honneur à l'Imperatrice , quand elle y passa en prenant la route de Vienne. Le 30. les Mandarins arriverent à Noly de là à Savone , l'une & l'autre de la dépendance de Gennes. Il y a un Evesque à Noly. L'Eglise est petite , mais fort belle & bien ornée. Le 2. de Decembre ils entrerent dans le Port de Gennes , d'où étant partis deux jours après , la Mer fut si grosse , qu'elle les obliga de relâcher à Camoglio , petit

Bourg à demy lieuë de là , où il y a seulement un Port pour les Barques. Ils eurent beaucoup de peine a y entrer , & le vent contraire n'ayant point cessé pendant huit jours , le Pere Tachard écrivit au Consul de la Nation Françoise à Gennes , le priant de leur vouloir fournir des voitures pour faire le reste du voyage par terre. On leur envoya douze chevaux , & trois mulets pour leurs hardes , mais les chemins se trouverent si peu pratiquables , qu'ils furent contraints de reprendre deux Felouques à Rapaolo , qui n'est éloigné de Camoglio que de deux lieuës. Enfin ils arriverent à Ligourne , qui est une Place très bien située. Elle est de la

dépendance du Grand Duc de Toscane , & a un bon Port , & une tres-belle rade. Les maisons en sont bien basties , & les ruës fort larges. Sa situation au milieu de l'Italie la rend extrêmement riche par la commodité du Commerce. Toutes les Nations de l'Europe y ont chacune leur Consul particulier. Elle est peuplée d'Etrangers , & sur tout de François , qui font , à ce qu'on assure , plus de la quatrième partie de ses habitans. Il y a une Citadelle à l'entrée du Port. Le Grand Duc y entretient six cens hommes de garnison , & quatre ou cinq cens dans la Ville. On voit sur le Port une Statuë de marbre blanc du Prince Ferdinand , Grand

Duc de Toscane , élevée sur un Piedestal de mesme matière de dix ou douze pieds de haut. Elle est debout avec quatre Esclaves de bronze assis sur le quatre coins du Piedestal les mains liées derrière le dos par une chaîne qui descend des pieds du Prince. Ils partirent de Ligourne le 16. Decembre ; & arriverent ce mesme jour à Piombino. C'est un Château assez mal en ordre , situé sur une Montagne , au bas de laquelle est un grand Bourg avec un petit Port pour les Barques. Ils se rendirent de là à Porto Hercole , éloigné de Piombino de soixante & dix milles. Ce poste qui appartient au Roy d'Espagne , est extremement for-

tifié. On y voit trois bonnes Forteresses sur trois Montagnes qui environnent la Ville. Elle est située au bas sur le Port. Les Barques & les petits Vaisseaux y sont en sécurité, mais les gros ont peine à y demeurer. Toute la Coste depuis Ligourne jusqu'à Civita-Vechia poroist inculte & deserte, & l'on dit mesme que l'air y est fort mal sain. On y voit pourtant quelques Villages dispersés dans la Campagne, & sur les collines avec des Tours d'espace en espace sur le rivage, afin que le plat païs & les Felouques qui sont en mer soient averties le jour par un coup de canon, & la nuit par des feux, que l'on découvre un Corsaire sur les

costes. Le 18. le Pere Tachard ayant remis les Mandarins entre les mains du Consul de France à Civita-Vechia partit dans une caleche pour se rendre à Rome. Civita-Vechia est une Ville qui dépend du Pape. Le Port est assez grand & commode , & les gros Vaisseaux y peuvent entrer. Entre les deux Corps de Garde qu'il faut passer avant qu'on entre en la Ville, il y a un Bassin où sont cinq Galeres de Sa Sainteté. Sistost qu'on fut averty par l'arrivée du Pere Tachard que les Mandarins venoient par mer , on depeschia Messager sur Messager pour en avoir des nouvelles , mais on n'apprit que le 21. qu'ils estoient à trois milles de

Rome. Aussi-tost Mr. Cibo, envoya deux Carrosses de la part du Pape pour les recevoir , Mr. le Cardinal d'Estrées en envoya aussi un , & il y en eut encore quelques autres.Ils furent receus par un Gentilhomme de Sa Sainteté , qui les conduisit ainsi jusques au logis. qu'on leur avoit preparé.Ils furent traitez avec beaucoup de magnificence & servis à table par les premiers Officiers de Mr.le Cardinal Cibo, ce qui a toujours continué jusqu'à leur depart. Il y avoit son Maistre d'Hostel , son Ecuyer tranchant qui coupoit les viandes & les partageoit , six Gentilhommes & plus de quinze Domestiques, les uns pour la table , & les

autres pour preparer tout. Le bruit s'estant répandu dans toute la Ville, quel'un d'eux estoit Fils du Roy de Siam, & les autres, des premiers Seigneurs de sa Cour, & qu'ils venoient pour se faire baptiser par le Saint Pere, il n'y eut personne qui n'accourust pour les voir. La foule fut telle qu'on fut obligé de demander des Suisses pour empescher la confusion. L'Audience leur ayant été promise pour le 23. à deux heures aprés midy, on demeura d'accord des honneurs que l'on rendroit à la Lettre du Roy de Siam, & à celuy qui la porteroit. Ce jour là, le Secretaire de Mr le Cardinal Cibo vint les prendre avec deux Carrosses, dont

l'un estoit tout garny de rubans noirs. Mr le Marquis de Lavardin , Ambassadeur de France , leur en envoya un autre remply de Gentilshommes François qui se trouverent toujours au devant d'eux en entrant & en sortant. Les Mandarins estoient habillez de drap avec un galon, d'or large de trois doigts sur les coutures & au bas du Juste-au-corps. Ils portoient sur la teste un bonnet en piramide fait de mousseline tres-fine , avec un cercle d'or tout autour. Il estoit aussi large de trois doigs , & retenu par un cordon d'or attaché sous le menton. Le Pere Tachard entra le premier dans le Carrrosse , & les Mandarins ensuite. Le premier portoit une

cassette de verny, garnie de plaques d'argent, dans laquelle estoit la Lettre du Roy. Le second tenoit un coffret de Filigrane d'or pesant environ quinze livres. C'estoit le present de sa Majesté Siamoise. Le troisième portoit une autre boëte d'argent, ouvrage du Japon avec un grand bassin de filigrane aussi d'argent, le tout pesant environ vingt livres. Ils furent ainsi conduits au Palais, au milieu presque de tous les Habitans de Rome de toutes sortes de conditions. Ils entrerent par la grande porte du Palais où ils trouverent les Suisses de Sa Sainteté rangez en haye jusques au pied d'un grand escalier. Ils y descendirent de Carrosse, & furent

88 M E R C V R E
receus par Mr Cibo, Frere du
Cardinal de ce nom , qui é-
toit suivy du Capitaine des
Suisses. Ils trouverent dans la
première Salle les Domesti-
ques de Sa Sainteté qui s'é-
toient placez des deux costez
& dans la seconde estoient
ses Gardes , tous botez , & le
pistolet à la main , dont ils
firent une décharge pour les
saluer. Ensuite ils entrerent
dans l'antichambre , où tous
les premiers Officiers du Pape
les receurent. On fit avertir
Sa Sainteté qu'ils estoient
venus , & un moment après
ils furent introduits dans la
Salle d'audience. Le S. Pere
estoit assis dans sa Chaise ac-
compagné de huit Cardinaux
scavoir Mrs Ottoboni, Chigi,
Barberino , Azzolino , Al-

tieri, d'Estrées, Colomna, & Cafanate. On mit les presens sur une petite table, & en-fuite le Pere Tachard, en qualité d'Envoyé, ayant fait les trois genuflexions ordinaires au milieu des deux Maistres des ceremonies, baifa les pieds de Sa Sainteté, & s'estant retiré à costé, il commença sa harangue à genoux en disant, *Beatissimo Padre.* Le Pape qui voulut luy faire honneur, le fit lever, & ce Pere continua de luy parler Italien. Voicy une traduction fidelle de son Dicours.

Tres-saint Pere,
Les Benedictions tres-particulieres que la Providence divine répand sur son Eglise avec-

tant de profusion , ne nous permettent pas de douter que Dieu n'ait choisi Vostre Sainteté dans ces derniers siecles , pour réunir tout l'Univers dans son berceau. Nous voyons sous ce saint Pontificat les Heretiques les plus opinionnaires chassés ou convertis ; les Royaumes qui s'estoient separés avec tant de scandale , réunis à l'Eglise , & soumis à son autorité ; les Ennemis les plus redoutables du nom Chrestien , presque tous exterminés , ou affoiblis , qu'ils n'attendent que le dernier coup pour achever leur ruine ; mais ce qui est de plus extraordinaire , & sans exemple , & qui estoit réservé comme un privilège dû à Vostre Sainteté , c'est qu'un des plus grands Rois de l'Orient , encore Payen , prévenu & extraordinairement touché , non pas tant de l'éclat de

sa dignité & de sa prééminence,
que de la sainteté de sa vie, & de
la grandeur de ses vertus person-
nelles, ce grand Roy, dis-je, m'a
chargé de venir de sa part deman-
der à Vostre Sainteté son amitié,
l'assurer de ses respects, & lui
offrir sa protection royale pour
tous les Predicateurs de l'Evan-
gile, & pour tous les Fidèles,
avec des sentimens qu'on trouve
à peine dans la Cour des Princes
Chrestiens. Ce puissant Roy com-
mence déjà à se faire instruire.
Il dresse des Autels & des Eglises
au vray Dieu; il demande des
Missionnaires scavans & zelez;
il leur fait bastir des Maisons
& des Colleges magnifiques; il
nous donne tres-souvent des au-
diences secrètes & tres-longues.,
& nous fait mesme rendre des
bonnours qui font de la jalouſie.

aux principaux Ministres de sa
Secte, pour qui il avoit autrefois
une veneration superstitieuse. Si
Dieu écoute nos vœux, où plu-
tost s'il exauce les larmes & les
prieres de Vostre Sainteté, car ce
sera sans doute par une si puis-
sante intercession que s'achevera
ce grand miracle, je veux dire
la conversion de ce Monarque
que de Rois, de Prince, &
de Peuples, ou soumis à son
Empire, ou qui admirent sa sa-
gesse, & se gouvernent par ses
conseils, suivront un si grand
exemple! Certes, Tres saint Pere,
jamais l'Evangile n'a eu de si
grandes ouvertures pour s'établir
solidement, & se répandre dans
cette partie de l'Orient la plus
vaste & la plus peuplée. Pour
moy, je regarde déjà cette Let-
tre Royale que je viens présenter

à Vostre Sainteté de la part du Roy de Siam , ces présens qu'il luy a destinez , & ces Mandarins ausquels il a ordonné de se présenter à ses pieds , non seulement comme des témoignages sincères de la reconnoissance & du profond respect de ce Prince , mais encore comme des engagemens de sa soumission , & si je l'ose dire , comme des prenices de ses hommages & de son obéissance.

Le Pere Tachard ayant achevé , voulut se remettre à genoux pour entendre la réponse de Sa Sainteté , mais le S. Pere l'obliga de se relever , & fit voir par là l'estime qu'il faisoit du Roy de Siam. Les Mandarins firent aussi leurs civilités. Tous les trois étant entrez ensemble immédiatement

ment après le Pere Tachard & ayant mis leurs presens sur une petite table, comme je l'ay déjà-dit, les deux derniers commencerent à lever leurs mains jointes au front, & ayant incliné la teste, ils se mirent à genoux, & baissèrent ensuite leur visage contre terre, ce qu'ils reitererent trois fois. Pendant ce temps le premier Mandarin estoit debout, tenant la Lettre du Roy son Maistre sous un bandage d'un precieux vernis du Japon. Cette Lettre estoit gravée sur une feüille d'or longue d'un pied & demy, qu'attachoit un ruban bleu, enrichy de fleurs d'or & d'argent, le tout dans une boëte d'or en cilindre, excepté le couvercle qui estoit en pira-

mide, orné de fleurs émail-lées de plusieurs couleurs. Les Mandarins avancerent jusqu'au milieu de la Salle, où ils firent les mesmes reverences, & enfin une troisième lors qu'ils furent aux pieds de Sa Sainteté. Alors le premier d'entre-eux mit la boëte entre les mains du Pere Tachard, fit ses genuflexions avec tous les autres, premièrement à la Lettre qu'il quitta, & ensuite à Sa Sainteté, & s'approchant l'un après l'autre, ils se prosternerent à ses pieds en sorte que le bout de leurs bonnets touchoit sa robe. Le Pere Tachard ouvrit la boëte, & en ayant tiré la Lettre du Roy de Siam, il la presenta au Pape qui la reçut avec une assez grande mar-

que de joye. Elle commençoit par ces paroles, qui sont les qualitez de ce Prince, sans pourtant que l'on y puisse donner aucune explication.

*Som Des pra Tchau Si a jou
Thia Puiai.*

*Au tres ~ Saint Père Inno-
cent XI.*

Cette Lettre a esté traduite litteralement, & contenoit ce qui suit.

DE's nostre avenement à cet-
te Couronne, le premier soin
que nous eusmes, fut de connoistre
les plus grands Princes de l'Euro-
pe, & d'entretenir avec eux de
mutuelles correspondances, afin
d'en tirer la connoissance & les
lumières nécessaires à nostre con-
duite. Vostre Sainteté prevint &
remplit nos desirs par son Bref
Pontifical,

Pontifical, qui nous fut présenté par Dom Francisco Pallud, Evêque d'Heliopolis, avec un présent digne de l'auguste personne qui nous l'envoyoit, que nous reçumes aussi avec une joie toute particulière de nostre cœur. Nous envoyâmes quelque temps après nos Ambassadeurs pour aller saluer Vostre Sainteté, luy porter nostre Lettre Royale avec quelques presens, & établir entre nous une amitié aussi unie, que l'est une feuille d'or bien polie ; mais comme depuis leur départ on n'en a receu aucune nouvelle, nous nous trouvons obligez de renvoyer le Pere Tachard, Jésuite, en qualité de nostre Envoyé Extraordinaire auprés de Vostre Sainteté, pour établir entre Elle & Nous cette bonne correspondance que nos

Mars 1689.

E

premiers Ambassadeurs estoient
chargez de nous ménager, &
nous rapporter incessamment des
nouvelles de l'heureuse santé de
Vostre Sainteté. Ce Pere prendra
la liberté de l'asseurer de nostre
part, que nous donnerons une
entiere protection à tous ces
Peres, & à tous les Chrestiens,
sois qu'ils soient nos sujets, ou
qu'ils demeurent dans nos Etats,
ou mesme qu'ils resident en quel-
que autre Pays que ce soit de
cet Orient, les secourant confor-
mément à leurs besoins quand
ils nous feront sçauoir leurs ne-
cessitez, ou qu'ils en feront
naître l'occasion. Ainsi Vostre
Sainteté peut être en repos de
ce costé-là, puis que nous vou-
lons bien nous charger de ces
soins. Ce mesme Pere Tachard
aura l'honneur d'informer Vostre
Sainteté des autres moyens qui

LYON

1893

GALANT.

convient à cette fin ses ordres que nous luy en avons donnez. Nous la prions de donner à ce Religieux une entiere creance sur ce qu'il luy representera, & de recevoir les presents qu'il luy portera, comme des gages de nostre sincere amitié, laquelle durera jusques à l'Eternité. Dieu, Createur de toutes choses, conserve Vostre Sainteté pour la défense de son Eglise, en force qu'Elle puisse voir cette mesme Eglise augmenter, & se répandre avec une heureuse fertilité dans toutes les parties de l'Univers. C'est le véritable desir de celuy qui est,

Tres-Saint Pere,

De VOSTRE SAINTETE,

Le tres-cher & bon Ami.

Au bas de cette Lettre il y avoit à costé pour toute si-

100 MERCURE
gnature, *Phaul Kon.* C'est un
des noms de M. Constance,
qui signe les Lettres du Roy,
comme font icy les Secretai-
res d'Estat. Aprés qu'elle eut
esté donnée à Sa Sainteté, les
Mandarins se leverent, &
allerent tous trois à reculons
prendre les Presens. Le Pre-
mier prit le Coffret de Phili-
grane d'or, qui estoit celuy
du Roy, & se tint toujours
debout tant qu'il l'eut entre
les mains. Les deux autres
prirent le Present de Mr
Constance, Ministre de Sa
Majesté Siamoise, & cha-
cun les ayant donnez au Pere
Tachard, qui les presentâ à
Sa Sainteté, ils firent leurs
soumissions, & demeurerent
en suite à genoux pendant
toute l'audience qui dura pré

d'une heure. Le Pape fit plusieurs questions à ce Pere sur l'estat du Royaume de Siam , & témoigna estre fort touché de la bonté du Roy , & du zèle de son Ministre pour la Propagation de la Foy, après quoy ayant esté son Etoile , il se retira pour considerer à loisir les Presens qu'il venoit de recevoir. Le Pere Tachard & les Mandarins demeurent avec les Cardinaux qui les entretinrent assez long-temps , & après cela ils allerent voir Mr le Cardinal Cibo , premier Ministre de Sa Sainteté. On les remena à leur logis avec les mesmes cérémonies. Le 24. sur les six heures du soir , on les mena voir une Feste qu'on faisoit aux Cardinaux , dont seize

102 MERCURE
assisterent à une Musique
qu'on leur fit entendre. Ils
virent ensuite une table toute
couverte de Triomphes faits
de sucre , c'est à dire des
Chars , des Vaissaux , des
Animaux , & autres Figures
On envoie cela à tous les
Cardinaux , après qu'ils ont
fait là une ~~leger~~ collation
que le premier Ministre leur
donne. Le jour de Noël , ils
visiterent les plus belles Egli-
ses de Rome , & le 27. les
Tonquinois eurent audience
On y observa les mesmes
choses qu'à celle des Manda-
darins. Ils trouverent le Pape
seul , & après que le Pere
Tachard eut fait sa Harangue
ils allèrent l'un après l'autre
baiser les pieds de Sa Sainteté
Les autres jours furent em-

ployez à voir le Vatican, & les Palais des Princes, qui sont magnifiques par les Tableaux & par les Antiques que l'on y voit en grand nombre. Le 5. de Janvier ils allerent tous ensemble prendre congé de Sa Sainteté. On les y conduisit dans trois Carrrosses, & on leur fit les mêmes honneurs qu'ils avoient reçus la première fois. Le Pape estoit seul dans sa Chambre. Les Mandarins, après y avoir demeuré une demy-heure à genoux laissé de cette posture, commencèrent à se mettre sur les coudes, & Sa Sainteté qui en voulut fçavoir la raison, l'ayant apprise du Pere Tachard, les congédia en leur donnant à chacun six Medailles de son

E. 4.

Portrait , trois d'or & trois d'argent. Ensuite on fit approcher les Tonguinois , auxquels Elle donna sa benediction avec un Chapelet & une Medaille d'or à chacun. Le 28. ils allerent visiter les sept Eglises dans un Carrosse à six chevaux de Mr le Cardinal d'Estrées , & à leur retour ils trouverent plusieurs grandes cassettes , couvertes de brocard à fleurs or & argent , garnies de galons , toutes remplies de confitures ; deux autres plus petites de bois d'ébene , ornées de Fleurs rapportées de plusieurs couleurs , pleines d'essence ; un autre petit coffre où estoit le Corps de Saint Modeste , avec quantité d'autres Reliques ; une cassette remplie d'*Agnus*.

Des, & un coffret de cristal où il n'y avoit que des Cordiaux. C'estoit le present du Pape au Pere Tachard Sa Sainteté luy donna aussi son Portrait enrichy de Pierreries & une Lunette de vingt pieds pour porter au Roy de Siam. Elle y ajouta un Chapelet de Lapis garny d'or, avec une Medaille pour Mr Constance, la mesme chose pour Madame Constance sa Femme & quantité d'Indulgences. Le 7. Janvier les Mandarins & les Tonquinois partirent de Rome dans des Caleches pour se rendre à Civitâ Vecchia où deux Vaisseaux Malouins les attendoient. Le Pere Tachard ne partit que le 6. & le jour précédent l'Intendant de la Maison du Pape luy apporta le

E: 31

Bref de Sa Sainteté , qui estoit
sur du parchemin dans une
boëte d'or quarrée , avec ses
Armes dessus & son nom des-
sous. Ils s'embarquerent à
Civitâ Vecchia aprésy avoir
receu de grands honneurs ,
& trouverent dans leurs Vais-
seaux toutes sortes de pro-
visions qu'on y avoit appor-
tées de la part du Pape.

Lors qu'ils furent de re-
tour , ils eurent audience de
Sa Majesté; ne l'ayant pas euë
avant leur départ de Paris
pour Rome parce que le Rôy
estoit à Fontainbleau , &
Monseigneur le Dauphin en
Allemagne. Comme le Rôy
de Siam souhaite avoir une
Compagnie de François pour
Gardes du Corps , on en a levé
cent icy , & ils feront com-

mandez par Mr d'Eragny , que Sa Majesté a nommé , & qui a été autrefois Capitaine au Regiment des Gardes. Ils sont vestus de rouge avec un gros galon d'or , & bien armez. Le Roy de Siam leur fornira des chevaux qu'il entretiendra , en sorte que sans en avoir aucun soin , ils n'auront qu'à les prendre à l'Ecurie lors qu'ils devront monter à cheval. Ces cent Gardes sont partis avec les Envoyez , & plusieurs Vaissaux de la Compagnie , qui est fort satisfaite de son commerce ; s'en retournent avec eux Monsieur , qui avoit reçu quantité de présens du Roy de Siam , en a renvoyé de fort beaux , & en grand nombre..

Je vous envoie un Ouvrage fort galant sur une Fontaine, qui attireroit un grand nombre de Beauveurs, si l'on sçavoit où ses eaux se trouvent, mais on n'en a que d'artificielles, & leur usage ne donne pas un secours de longue durée..

LA FONTAINE.

de Jouvence.

Jupiter qui de l'Empirée
 Avoit chassé Saturne & Rhée ;
 Qui par un attentat doublement
 criminel
 S'estoit saisi sur eux du Trône pa-
 ternel,
 Et qui, suivant le cours de sa bon-
 ne fortune,
 Sonmettoit en Tyrant, tout le Monde
 de ses loix,

GALANT. 109

Se vit enfin forcé par Pluton &
Neptune.

De le partager entre eux trois.
Neptune pour son lot eut le Sceptre
Aquatique,

Et regna sur toutes les Mers;
Pluton, content du sien, prit le
titre emphatique

De grand Monarque des Enfers.
Jupiter, pour son droit d'aisneffe
Eut le reste de l'Univers,

Et feignit même avec adresse
De s'en voir sans chagrin dépoüillé
Lé des deux tiers.

Cependant, en secret outre de cette
(perse,

De ceux qui la causoient il voulut
se vanger.)

Mais quoy? les attaquer sous d'aus
à force ouverte,

Il y trouvoit trop de danger..

Ainsi recourant à la ruse,

Il flatta Neptune, l'abusa.

Et, d'accord avec luy, fait l'esta-
blissement

De la fontaine de louvence.

Cette Source d'abord parus sans
consequence,

On s'en loua par tout, & l'on crut
seulement,

Que propice à la race humaine,

Il luy faisoit ce nouveau don;

Mais elle estoit un fruit de son
adroite haine,

Il se vangoit par elle, & par elle
Platon

Est insensiblement venu sapper &
détruire

Le fondement de son Empire;

Car l'homme, quoique né mortel,

S'y dépouilloit de sa vieillesse,

Et trouvoit dans ses eaux une ver-
te jeunesse

Qui le rendoit comme éternel,

De sorte qu'à la fin les droits de ce
Monarque,

Se trouvant affiblis par le peu de
Mourans ,

Et par l'oisiveté de la fatale Bar-
gue ,

Il eust été facile au Vainqueur des
Géans

De reprendre sur luy , sans Sujets ,
sans finances ,

Ge que la seule violence
Avoit arraché de sa main .

Pluton détruit , Neptune en vain
Eust voulu faire resistance ;
Ses Monstres marins ses Tritons ,
Ses rochers menaçans , ses abyssess
profonds ,

L'auroient veu forcé de luy rendre
Ges humides Estats qu'ils n'au-
roient pas deffendre .

Mais Pluton s'estant apperceu
Du tort que son Royaume avoit
déjà receu .

De cette fameuse Fontaine .

Consulte le prudente Minos .

ET2 MERCURE

*Vostre Majesté souterraine ,
Repondit-il en peu de mots ,
Sçait que jamais un Dieu n'est en
droit de défaire .*

*Ce qu'ane autre Deité fait ,
Et qu'il peut seulement endétruire
l'effet ;*

*Ainsi pour vous tirer d'affaire ,
Mon avis est grand Roy qu'il se-
rbit à propos .*

*De commettre au plus viste un
Dragon à la garde*

De ces rajeunissances eaux .

*Alors je ne crois pas que quel-
qu'un se hazarde*

*D'en approcher encor ; la peur qu'-
on en auras*

*Surmontera bien soit celle de la
vieillesse ,*

*Et , quelque attrait qu'ait la
jeunesse .*

*Tel qui courroit après , sur ses pas
reviendra ..*

Ce conseil estoit salutaire ;
Le sage Pluton le suivit,
Et les hommes enfin que la frageur
faisse

Moururent, comme à l'ordinaire.
Ce Monstre affreux les fit trembler
Les infirmités du vieil âge
Leur parurent bien moins funestes
que sa rage,

Et, trouvant à s'en consoler
Par cette conduite prudente,
Qui suit on qui donne les ans,
On les vit, même en cheveux
blancs,

Sortir d'une façon riante
De la jeunesse perulante.
Mais le beau sexe moins poltron
Alla toujours à la Fontaine,
Et de cet infernal Dragon
Sans craindre la brûlante haleine
Crut qu'il valoit autant s'exposer
à perir

Que voir, même avant son
Automne,

*Refroidir les Amans que son Prince
temps luy donne ,
Et que luy seul peut retenir.*

Cet Ouvrage est de Mr de Vin , dont vous en avez déjà veu plusieurs. Celuy qui vous a tant pleu au commencement de ma Lettre de Decembre , & qui a pour titre, *Philisbourg pris par Monseigneur le Dauphin , en vingt jours de tranchées ouvertes , estoit encore de luy.* Je ne l'ay appris qu'après que je vous l'ay envoyé , & je prenss cette occasion de vous le dire afin de luy rendre la justice qu'on luy doit.

Il est vray que les paroles dont vous me parlez sur les Conquestes de Monseigneur , sont chantées icy de tout le

monde. Comme elles sont de-
venuës par là presque popu-
laires j'avois négligé de vous
en donner une copie , quoy
que dans leurs genre elles
ayent leur agrément. Cepen-
dant puisqu'elles sont souhai-
tées avec tant d'empressement
dans vostre Province , voicy
de quoy satisfaire ceux qu'elles
demandent.

Monsieur est donc de re-
tour

*Du voyage de Phalsbourg ,
Le Palatin ne le tient guerre .
Laire la laire lan laire
Laire la laire lan la.*



*Quel plaisir pour ce nouveau Mars ,
De voir qu'affrontant les hazards .
Tout luy cede comme à son Pere .
Laire la , &c..*

Le cœur charmé de ses hauts faits,
 Mille Beautez plus que jamais
 Vont prendre le soin de luy plaire
 Laire la, &c.

Mais pour elles je crains bien fort
 Qu'animé d'un plus beau transport
 La gloire ne luy soit plus chere.
 Laire la, &c.

Que les Bergers de nos cantons
 Craindront pour leurs pauvres
 mouions !

De Loups il ne prendra plus guere.
 Laire la, &c.

Ce Jeune Mars dans les combats
 S'en va faire plus de fracas,
 Qu'Achile autrefois n'en put faire
 Laire la, &c.

Le Rhin dans ses flots écumeux

*Craint de sentir encor des feux
Il tremble comme un pauvre here.
Laire la , &c.*



*On dit qu'an milieu de ses eaux
Le front tout couvert de roZ eaux ,
Ce grand Fleuve se desespere.
Laire la , &c.*



*Ses yeux ont esté les temoins
Des Exploits fameux, & des soins
Du Fils aussi bien que du Pere.
Laire la , &c.*



*Ce beau coup d'essay sur ses bords ,
Fait voir que de plus grands efforts
Vont suivre cette ardeur guerriere
Laire la , &c.*

Vous aurez déja sans doute appris que Mr le Maréchal de Duras , qui avoit un Brevet de Duc , a esté reconnu au

Parlement en cette qualité. Comme il a rendu de longs & de signalez services au Roy depuis un fort grand nombre d'années, & qu'il se trouvoit occupé des soins de son départ pour aller commander en Allemagne, Sa Majesté fit sçavoir à Messieurs du Parlement, que ce Duc ne pourroit avoir le temps de leur rendre les visites que l'usage & la civilité veulent qu'on leur rende en des occasions de cette nature, & qu'Elle l'en dispensoit. Elle leur fit dire aussi qu'il luy avoit ordonné de ne rien donner pour les droits qui se payent ordinairement pour ces sortes de receptions. Messieurs du Parlement receurent ces ordres avec tout le respect imagi-

nable , & se firent un plaisir singulier de l'obeissance. Ainsi ils ne se contentèrent pas de les executer avec toute la ponctualité possible , mais Mr le premier President , pour marquer plus de soumission aux ordres de Sa Majesté , alla luy-mesme , lors que la chose fut faite , en porter les expéditions à Mr de Duras , auquel le Roy , avec les manières honnêtes qui luy sont si naturelles , dit de luy-même quelques jours après , & sans que ce Duc luy eust demandé aucune chose , qu'il croyoit qu'il voudroit bien que son Fils fust Duc , & dès lors le Fils fut receu à la place du Pere , Sa Majesté ayant réservé à ce Maréchal Duc , & à la Duchesse sa Femme

tous les honneurs que ceux de leur rang ont accoutumé d'avoir au Louvre. Ce jeune & nouveau Duc ; qui est un des hommes de France le mieux fait & qu'on pourroit dire des plus beaux , si c'estoit une qualité par laquelle un homme meritaist d'estre loué , disputa le prix dans le dernier Carrousel , quoy qu'il n'eust pas encore dix - sept ans , & l'on crut mesme long- temps qu'il l'emporteroit. Il vient d'épouser Mademoiselle de la Mark , qui est une riche Heritiere , & tres-bien faite. Elle a beaucoup d'esprit , mais de cet esprit sage & de bon goust qu'on ne peut trop estimer & possede toutes les qualitez qu'un honneste homme peut souhaiter dans une Femme.

La

La Maison de la Mark est très illustre, & a produit de grands hommes. Engilbert I. du nom, Comte de la Mark; mourut en 1277. Everard de la Mark acheta en 1424. la Seigneurie de Sedan de Louis de Braquemont son Beaufre-
re. Robert de la Mark IV. du nom, Duc de Buillon, Ma-
réchal de France, épousa en 1538. Fräçoise de Brezé Com-
tesse de Maulevrier, & il en eut Robert Duc de Buillon, & Charles Robert, Comte de Maulevrier La Brâche de Ro-
bert s'est éteinte par la mort de Charlotte de la Mark, Du-
chesse de Buillon, Princesse de Sedan, qui mourut en 1564. sans laisser d'Enfans; fit Henry de la Tour, Vicomte de Turenne, Maréchal de Frân-

Mars 1689.

F

ce, qu'elle avoit épousé trois ans auparavant, heritier de tous ses biens Charles Robert de la Marck, Comte de Maulevrier second Fils de Robert IV. Mareschal de France, fut Perre de Henry Robert de la Mark, Comte de Braine, Baron de Serignan & Capitaine des cent Suisses du Roy, qui mourut en 1652. ayant eu de Marguerite d'Autun Fille de Jacques Sieur de Chanclos, & d'Isabelle de Pluviers, Robert, mort en enfance Marie Charlotte premiere femme de René de l'Hospital, Marquis de Choisy, & Louise de la Mark, mariée en 1633. avec Maximilien Eschallarts Marquis de la Boulaye, & morte en 1668. Ses Enfans ont pris le nom de la Marck.

Depuis que je vous ay envoyé une Liste des Officiers généraux , on m'assure qu'on en a augmenté le nombre. Voicy les noms des derniers.

On a encore donné deux Lieutenans généraux à Mr le Mareschal de Humieres , qui sont Mr de Gournay & Mr Daugé.

On en a aussi ajouté deux à ceux qui doivent commander sous Mr le Mareschal de Lorge , sçavoir Mr de Genlis , & Mr de la Feüillée. Mr de Bulonde sera Lieutenant général en Bretagne , sous Mr le Mareschal d'Estrées. Mr de Revel servira dans le reste de la Province sous Mr le Duc de Chaunes On a aussi nommé Mr Arnofini pour servir sous Mr le Duc de

Noailles , outre ceux que je vous ay déjà marquez.

Les Mareschaux de Camp de Mr le Mareschal de Lorge , feront.

Mr le Chevalier de Grignan.

Mr de Rusca ,

Mr de Grillon ,

Mr de Vins ,

Mr de la Hoguette ,

Mr de Feuquieres.

Il y aura plusieurs Camps volants.

Mr de Chamilly en commandera un à Strasbourg , dont il est Gouverneur.

Mr de Monclar , un en Alsace , dont il est Lieutenant general.

Mr de Catinat un dans son Gouvernement de Luxembourg.

Mr de Bissi , un en Lorraine ,

dont il est Lieutenant de Roy.

Mr de Montal, un à Mont-Royal, dont il est Gouverneur.

Mr de Sourdis, un à Bonn.

Mr de Renty, un en Franche Comté, dont il est Lieutenant de Roy.

Mr le Marquis d'Uxelles, un à Mayence, & Mr de Choisi, très habile Ingénieur servira dans cette Ville-là.

Mr de Laré, Mareschal de Camp, commandera les Troupes de Dauphiné.

Quand tous ces Braves seroient nommés pour commander dans tous les lieux que je viens de vous marquer, ce n'est pas à dire que ces choses ne puissent châger au commencement de la Campagne, selon la situation des

affaires. Les lumières du Conseil du Roy sont grandes, & tout ce qu'on y résout réussit.

Je vous ay déjà mandé qu'on fait frapper une suite de Medailles qui représentent toute la vie de ce grand Monarque, & je vous en ay envoyé plusieurs suivant qu'elles sont tombées entre mes mains, & non pas selon le temps de ses actions. Quelques soins que j'eusse pris pour vous les donner dans un ordre plus exact, il m'auroit été impossible d'y réussir entièrement, puis qu'on ne les a pas mesme frapées toutes selon qu'elles doivent estre mises pour faire voir de suite cette merveilleuse Histoire. Ainsi vous ne devez pas vous étonner si je vous en-



Dolinar fecit



voye aujourd'huy , la Medaille qui a esté faite pour marquer la naissance de Sa Majesté , & qui doit estre placée à la teste de toutes. Elle est de Mr de la Haye , tres- habile dans cet Art , & dont nous avons les coins de plusieurs autres Medailles qui regardent la vie de sa Majesté.

L'exemple de Mr Pelisson qui nous a donné l'Histoire de l'Academie Françoise , vient d'estre suivi par Mr de Hericourt , Academicien de Soissons , à l'égard de celle de sa Compagnie. Elle est écrite en Latin , & il explique dans sa Preface ce qui l'a obligé de se servir de cette Langue plutôt que de la Françoise , à la pureté & à l'embellissement de laquelle

il semble que toutes les Académies aient pour but de travailler. Ceux qui aiment la belle Latinité prendront beaucoup de plaisir à la lecture de cette Histoire. Le style en est vif, aisé & serré, & fait connoître que c'est avec beaucoup de justice que ceux qui ont le bon goût de cette Langue, disent qu'elle a été autrefois une source féconde de la plus fine politesse & de cette urbanité tant vantée, dont il seroit à souhaiter quel l'on s'appliquast à renouveler le caractère. Mr de Hericourt nous fait voir d'abord l'Académie de Soissons dans sa naissance, lors qu'estant entré dans un commerce d'étude particulier avec Mr Bertrand, Bailly, du Comté

de Soissons, Mr Guerin, Avocat du Roy au Presidial, & Mr Morant, Officier de l'Election, ils commencèrent en 1650. à s'assembler tous les Mercredis, pour parler ensemble de tout ce qu'ils avoient leu & composé pendant la semaine. Ils se prescrivoient les matieres sur les quelles ils devoient écrire, & de si louables occupations ne pouvoient manquer de produire un bon effet. En 1652. ils associerent à leurs Conférences Mr Hubert, Tresorier de France; Mr Hasterel de Preaux, Conseiller au Presidial, Mr le Sueur, Avocat au Parlement, & ensuite Mr Paret, Capitaine de Cavalerie, & Mr Arnoul Ecclesiastique. Leurs assemblées firent bruit,

130 MERCURE
& Mr Partu , de l'Academie
Française , qui en entendit
parler , les exhorts par ses
Lettres à continuer ce qu'ils
avoient commencé si heu-
reusement , & mesme il con-
tribua par ses conseils à les
mettre dans le vray che-
min de l'Eloquence. Le nom
d'Academiciens qu'il leur
donnoit les flattoit extrême-
ment , & cela les fit penser
à obtenir des Lettres du Roy
pour avoir la permission de
s'assembler en un certain
nombre. Ils engagerent Mrs
de l'Academie Française à
leur estre favorables dans cet-
te entreprise , en les assurant
qu'ils choisiroient un Prote-
teur dans leur Corps. Mr.
le Chancelier Seguier ne
voulut point consentir à leur

établissement, & ce refus ne fut point capable de les rebouter. Ils associerent encore Mrs Gilluy & Hebert, Chanoines de l'Eglise Cathedrale ; Mrs de Preaux & Quinquet, Conseillers au Presidial, Mrs Durand & Berthemet, Avocats au Parlement, Monsieur Cousin, Docteur de Sorbonne, Mr de Froidour, Lieutenant général au Bailliage de la Fere, & Mr Delfauls, President au Presidial. Enfin au mois de Juin 1674. le Roy leur accorda des Lettres patentes, par lesquelles il leur fut permis de s'assembler au nombre de vingt sous le nom de l'Academie de Soissons, à la charge d'envoyer tous les ans le jour de la Fête de S. Louis, à l'Academie Françoise, un Ouvrage en

Vers ou en Prose sur telle matière qu'ils voudroient choisir, comme par une maniere de tribut. Mr le Cardinal d'Estrées, l'un des quarante de la mesme Academie, fut nommé par ces mesmes Lettres, pour Protecteur de celle dont ils obtenoient l'établissement. Ce Cardinal avoit assisté souvent à leurs Assemblées lors qu'il n'estoit encore qu'Evêque de Laon, & ils l'avoient toujours souhaité pour Chef, s'ils pouvoient jamais réussir dans leurs desseins. En 1679. Mr Morant Ecclesiastique, fut receu au nombre de ces illustres Academiciens. Mr le Vasseur, Prieur d'Ouchies en 1681. & Mr l'Abbé de Hericourt en 1682. Cet Abbé est Fils de celuy qui a donné au

Public l'Histoire dont je vous parle , & dans laquelle vous trouverez toutes ces choses rapportées au long avec beaucoup de netteté & de grâce , aussi-bien que plusieurs autres particularitez de la même Academie. Mr de Héricourt a grossi son Livre , de quantité de Lettres Latinas écrites à ses Amis , ausquelles il en a ajouté plusieurs en Grec avec la traduction Latine. Je ne vous dis rien de sa profonde étudition. Outre un fort grand nombre de Savans qui en rendent témoignage , tout ce qui part de sa plume est un éloge qui passe toutes les lœtanges que je pourrois luy donner.

Quant au Livre intitulé ,

Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre, dont vous me demandez des nouvelles, je ne suis point étonné que vous ayez cru qu'il renferme la même matière que j'ai traitée dans les *Affaires du temps*. Il est vray que le dessein de ce Prince a donné lieu à ces Entretiens, mais ils ne roulent point sur ce qui s'est fait depuis qu'il est arrivé en Angleterre. Ce sont des raisonnemens qu'on fait seulement sur ce qui regarde la Religion, sans que l'on entre dans aucun des faits. Ainsi cet Ouvrage est divisé en cinq Dialogues entre Demophile & Theotime. Vous pouvez connoître par la signification de ces deux Noms, quel

est le caractere de l'un & de l'autre. Dans le premier de ces Dialogues on fait voir par de solides raisons que les Protestans ont toutes les marques d'Anti-Christianisme , que M. Iurieu pretend que l'on doit trouver dans l'Eglise Romaine. En effet , il n'y a rien de plus détestable que de favoriser un Prince dont on voit que le seul but est d'envahir un Royaume sur son legitime Souverain , &c l'Auteur de cet Ouvrage a raison de dire que c'est un crime qui en entraîne après lui quantité d'autres Cependant les Refugiez de France n'ont pas fait scrupule de se donner au Prince d'Orange pour soutenir ses ambitieux desseins. Le Maréchal de

Schomberg a été nommé par la Princesse sa Femme, pour poursuivre ses pretentions injustes en la place du Prince s'il arrivoit qu'il mourût avant l'execution de ses projets. Les Protestans d'Angleterre ont été incontinent disposer à la révolte. L'Electeur de Brandebourg fourny des Troupes, le Roy de Suede s'est engagé d'en donner, & on assure que le Duc de Vviretemberg a contribué plus de mille chevaux à cette manie-re de Croisade. Voilà comme tous les Protestans ont fermé les yeux sur l'énormité du crime qu'ils commettent lors qu'ils aident à déposseder un Roy pour mettre sa Couronne sur la teste d'un Usurpateur. Tous les autres Dialog-

gues sont traitez avec beaucoup de force & d'esprit. Dans le second, entre autres marques d'Anti-Christianisme que l'on fait voir dans les Protestans, on justifie que l'esprit de persecution a toujours esté en eux, & que Luther & les autres ont jugé les Heretiques dignes de mort. On y rapporte que pendant les Guerres de France pour la Religion, le Prince de Condé ayant proposé à trois Ministres qui passoient pour moderez, s'il devoit continuer la guerre pour obtenir la confirmation de l'Edit de Janvier, ils luy répondirent qu'il y estoit obligé; qu'ensuite soixante & douze Ministres s'assemblerent pour convenir des conditions sans lesquelles on

ne devoit point poser les armes, & que l'une estoit, que les Athées, les Libertins, les Trinitaires & les Anabaptistes fussent châtiez publiquement, ce qui fait connoistre, non seulement que les Protestans croyoient alors qu'on devoit punir exemplairement ces Hérétiques, mais encore qu'ils se croyoient obligez de demander à main armée qu'on en fist le châstiment. Après que dans le troisième de ces Dialogues, on a fait voir la fausseté des predictions de M. Iurieu au sujet de la France, on y examine la Lettre de Pierre Charpentier, Protestant, écrite en 1672. sous ce titre, *Lettre de Pierre Charpentier Iurisconsulte, adressée à François Portes Candiois, par la-*

quelle il montre que les persecutions des Eglises de France sont avenues, non par la faute de ceux qui professoient la Religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions & conspirations appellées, la Cause. On continuë dans le Dialogue suivant à examiner le reste de la Lettre de Charnier, & l'on y voit quels estoient les detestables esfiefs du party des Pretendus Reformez de France, contre l'Etat & contre la Maison Royale, & enfin on fait voir dans le dernier, que les Protestans, soit Lutheriens, soit Zwingliens, ou Calvinistes, ont été les premiers à prendre les armes contre les Catholiques; d'où l'Auteur conclut que jamais l'Anti-Christianisme ne s'est montré plus

ouvertement que dans l'entreprise du Prince d'Orange , & dans ses suites ; quel l'esprit de persecution paroist manifestement dans les mauvais traitemens qu'on fait aux Catholiques d'Angleterre sans aucune autorité legitime , & contre l'intention du Roy , de sorte que Monsieur Iurieu ayant assuré que le caractère de cruauté & de persecution fait un préjugé si puissant , que pour cela seul il quitteroit une Religion dans laquelle il seroit né , devroit se tenir présentement obligé d'abandonner sa Communion , s'il vouloit tenir parole . Il finit en faisant connoistre que les Puritains ou purs Calvinistes n'en veulent pas moins aux Episcopaux qu'aux Catholiques , &

qu'il ne se peut qu'ils ne recherchent l'extirpation de la Religion Anglicane, qui approche plus de la Catholique que de la Puritaine, non seulement parce qu'elle a conservé la Hierarchie, les cérémonies, & presque tout l'exterieur de la véritable Religion, jusqu'à une espèce d'adoration de l'Eucharistie, que l'on reçoit à genoux selon la Liturgie Anglicane, mais encore parce qu'elle convient dans les mêmes principes avec l'Eglise, recevant tout ensemble l'Ecriture & la Tradition, comme Juges des Controverses, au lieu que les Puritains avec les Anabaptistes, les Sociniens, & plusieurs autres Herétiques, ne reconnoissent que l'Ecriture,

Voilà les principales matières du Livre dont vous souhaitez estre informée. La lecture n'en peut estre que d'une fort grande utilité, outre que les traits d'Histoire que l'on y trouve par tout, le diversifient agreablement.

Le S. Guerout, Libraire court neuve du Palais, commence à debiter un Livre nouveau qu'on trouve fort curieux. Il porte pour titre, *Guerres des Turcs avec la Pologne la Moscovie, & la Hongrie*; & l'on doit d'autant plus ajouter de foy à toutes les particularitez de ces Guerres, qu'elles sont décrites par Mr de la Croix, qui ayant esté Secrétaire de l'Ambassade de France à la Porte, a esté témoin de la plus grande partie de

ce qu'il rapporte. Il commence par l'Ambassade que le Roy de Pologne envoya à l'Empereur Othoman , pour demander l'abandonnement des Cosaques , à qui Sa Hautesse avoit promis sa protection. Il poursuit par le voyage de Vvisoski , Internonce de Pologne , sa reception , ses audiences , ses negociations , décrit le Siege & la prise de Caminiek , & passant à l'élection du Roy Jean par la mort du Roy Michel , il en rapporte les circonstances , & fait la description de la Ctetie de Pologne , & de la maniere dont elle se tient. En parlant de la Guerre des Turcs avec la Moscovie , il donne l'Historie de Georges Kemielnisk qui s'estoit fait Caloyer ,

après avoir quitté le commandement des Cosaques, qu'il avoit eu par la mort du Prince son Pere. Ses diverses aventures y sont expliquées, & cette Guerre finit par la prise de Gzegrim, & par la retraite des Turcs qui résolurent de la porter en Hongrie. L'Auteur explique les véritables motifs qui les obligèrent à entreprendre le Siège de Vienne, & dit bien des choses qui n'ont point été connues jusques à présent, touchant la mort du Grand Vizir Cara Mustapha.

Il me reste à vous parler d'un Ouvrage dont vous pourrez juger par vous même, puis que je vous en envoie une copie. Il a receu icy beaucoup de louanges, & je suis

suis fort seur que vous le trou-
vericz d'un fort bon' gouſt ,
quand je ne vous dirois pas
que c'est Mr le Pays qui en
est l'Auteur. Vous connoiſſez ſon ſtile enjoué. Aprés
beaucoup de poursuites pour
l'obliger à payer une ſomme
tres - conſiderable dont un
Traitant pretendoit le ren-
dre garant , il en a été enſin
déchargé par un Arrêt du
Conſeil , & c'est là - dessus
qu'il a fait les Vers que vous
allez lire.

¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶

A M. Le CONTROLEUR
General.

*À Près de ſi longues allarmes ;
La paix eſt chez moy de re-
tour ,*

MARS 1689.

G

Je dors la nuit, je ris le jour,
 Du repos je sens tous les charmes.
 Enfin me voila déchargé
 Du procés où i'estois plongé.
 Quand tout prest à faire naufrage
 Le secours arrive à propos,
 Plus on a tremblé dans l'orage,
 Et mieux on goûte le repos.
 Seigneur, puis-je sans vous deplai-
 Vous faire un recit ingenu (re
 De l'estat où ie me suis vu
 Pendant le cours de mon affaire?
 D'un air inquiet i'observois
 Tous les Huissiers que je trouvois.
 Certain Ecrit, signé Coquille,
 M'ayant déclaré debiteur,
 Le Fort l'Evesque & la Bastille
 A tous momens me faisoient peur.



Mon destin estoit déplorable.
 Me connoissant, qui le croira?
 Je languissois à l'Opera;
 I'estois rêveur & triste à table

Dans la peur d'une garnison
J'avois démeublé ma maison ;
Mavaisselle craignant la guerre,
Estoit dans un Couvent voisin :
J'estois reduit aux plats de terre,
Ainsi qu'un pauvre Capucin.

Au grenier ma Tapissérie
Estoit à la mercy des Rats :
Je n'avois chés moi que deux draps
Avec un lit de Friperie.
Dans ce lit, au lieu de dormir,
Je passois la nuit à gemir,
Ma frayeur n'avoit point de trêve
Le matin, dans mon Oraison,
Je disois, mon Dieu, je me leve
Pour coucher peut-être en Prison.



Quelquefois au fort de mes peines,
Me croyant déjà prisonnier,
Avec de l'encre & du papier
J'espérois adoucir mes chaînes.
J'y pretendois tracer en vers
De mon Roy les Exploits divers :

Mais en prison peut-on écrire?
 Mon feu bien tost s'y fit éteint;
 C'est-là justement qu'on peut dire,
 Que le Poëte est fort contraint.

Le ne sçay point chanter en cage,
 Le grand air plaist aux vieux Oiseaux.

Les champs, les Bois & les ruisseaux

Excitent mon plus doux ramage,
 On est toujours deconcerté,
 Si l'on ne chante en liberté.

La Prison arrestant ma veine,
 Eût ensevely mon talent:
 D'Hélicon la docte Fontaine
 N'est pure & vive qu'en coulant



Pour fuir, je sentois quelque envie
 D'aller à la Cour de Turin;
 I'y croyois pouvoir sans chagrin
 Passer le reste de ma vie.
 Le Prince m'y fit autrefois
 L'honneur de me donner sa Croix;

On m'y promettoit un a^{zile}
 Avec des plaisirs sans effroy:
 Mais un Fran^çois est-il tranquile
 Quand'il est si loin de son Roy?
 Je n'ay iamais pû m'y resoudre.
 Quitter Paris m'affligeroit;
 Et l'ordre qui m'en banniroit,
 Pour moy scroit un coup de foudre.
 Lors que je voy le Grand Loüis,
 Quoyque mes yeux soient éblouis,
 Il me semble que ie possede
 Le bien qui fait tous mes desirs,
 Et sa presence est un remede
 Qui change mes maux en plaisirs.



Le seul aspect de son visage
 En sollicitant mon Proc^{és} ,
 M'en promettoit un bon succés,
 Et fortifioit mon courage.
 Je disois apr^{és} l'avoir vu ,
 Dans ces lieux regne la vertu ,
 On n'y souffre point d'iniustice ;
 D'un Roy si bon , si doux si grand.

Le Conseil me sera propice,
Et mon bon droit m'en est garant.

Ainsi malgré la défiance,
Dont quelquefois i'estois surpris,
I'ay demeuré ferme à Paris
Entre la crainte & l'esperance ;
Trop heureux d'avoir attendu
L'Arrest qui viens d'estre rendu,
Qui finit ma peine cruelle,
Qui va rétablir ma santé,
Qui me rend mon lit, ma vaisselle,
Mon repos & ma liberté.



It est vray, mon bien est modique :
Mais puis-je me plaindre aujour-
d'hy ?

Seigneur, ie suis sous vostre ap-
puy,

I'exerce un Empl^{oy} pacifique.

Fort peu sensible à l'int^{er}est,

Af^{ez} riche par mon Arrest,

Le ne porte envie à personne,

Et ie me croy si bien traité,

Qu'il me semble que l'on me donne
Tout ce qu'on ne m'a point ôté.



De mes Juges toute ma vie
Je pretens chanter l'équité.
Si haut, que la Postérité
De leur vertu sera ravie.
Sous un Roy iuste & généreux
Leur sort sera toujours heureux :
On iuge assez par leur conduite
Jusqu'où doit aller leur bonheur
Dans une Cour, où le mérite
N'peut manquer d'être en faveur.

L'Amour sincère est sou-
vent récompensé, & les ob-
stacles ne font quelquefois
que mieux affermir le bon-
heur qu'il doit attendre. Vne
jeune Demoiselle, toute ai-
mable par les agréments de sa
personne, & plus encore par
la beauté de ses sentimens,

G. 4.

152 MERCURE
menoit une vie assez retirée.
Quoy que sa fortune fust fort
peu considerable, on ne lais-
soit pas de la voir contente,
& comme elle ne souhaittoit
jamais que ce qui cstoit pro-
portionné aux esperances
que son estat luy pouvoit per-
mettre, elle cstoit heureuse,
parce qu'elle sçavoit se re-
gler. La douceur de son es-
prit répondoit à celle qu'on
voyoit sur son visage, & il
eust été fort malaisé que son
merite ne luy eust pas attiré
grand nombre d'Amans, si
elle eust voulu le faire con-
noistre, mais sa Mere qui ne
luy avoit jamais donné que
des leçons de vertu, luy en
inspiroit l'heureuse pratique,
& les Coquettes, dont elle
trouvoit la conduite insup-

portable, estoient pour elle un miroir qui luy apprenoit à ne pas tomber dans leurs defauts. Ainsi elle passoit la pluspart des jours à travailler auprés de sa Mere, & ne recevoit aucunes visites par le peu de soin qu'elle prenoit à s'en procurer. Elle eut pourtant beau se tenir cachée; le hazard la découvrit à un Cavalier d'une Province des plus éloignées, qui estant venu loger vis à vis de sa maison, l'aperçut un jour à la fenestre. Il la trouva toute aimable, & l'ayant vuë ainsi plusieurs fois, quoy qu'elle se retirast si-tost qu'elle remarquoit qu'on s'attachoit à la regarder, il ne put plus résister à l'envie de la connoître. Il y fut porté avec beaucoup

G. 3

plus d'ardeur, lors que l'ayant entendu chanter un soir que la nuit avoit déjà commencé, il se sentit entraîné vers elle par ce nouveau charme. Comme il avoit de l'esprit, & de cet esprit du monde qu'il se fait aimer par tout, celuy fut assez pour s'intro- duire chez cette aimable per- sonne, que le prétexte du voi- sinage. Sa Mère crut que l'honnêteté demandoit d'elle qu'elle accordast à un Etran- ger qui ne devoit passer à Pa- ris qu'un mois ou deux, ce qui auroit pu tirer à consé- quence, si elle l'eust souffert à un autre. Il alloit chez elle la pluspart des soirs, & la con- versation se faisant toujours en présence de la Mère, sans qu'il semblaist souhaiter d'u-

particulier avec la Fille, ny l'une ny l'autre ne s'imagina qu'il eust autre veue dans l'empressement qu'il leur témoignoit, que de passer quelques heures avec moins d'ennuy qu'il n'eust fait dans une Auberge. Il y fut trompé luy-mesme, & il ne connut les sentimens qu'il avoit pour cette charmante Fille, que lors que la Mere luy demanda son avis sur un mariage qu'on luy proposoit. Elle ne luy en parla que comme le croyant assez de ses Amis pour luy donner un conseil sincere. En effet elle estoit bien éloignée de croire qu'il y deust prendre interest que par le seul avantage de sa Fille. Il n'avoit marqué pour elle que ce qu'un hom-

me galant fait paroistre en general pour tout le beau Sexe. Elle n'avoit que fort peu de bien à luy donner, & elle sçavoit que le Cavalier estoit fort riche. Outre une Terre etes-considerable dont il jouissoit, il avoit pour plus de cent mille écus de pretentions fort bien fondées, & il n' estoit à Paris que pour reconuyre des Pièces qui luy estoient nécessaires pour en assurer l'effet. Il parut embarrasé sur le conseil qu'on luy demandoit. Il s'informa du bien de l'Amant, & le trouvant mediocre, de la jeunesse & de la beauté, il n'y avoit rien qu'on ne dust attendre, quand on pouvoit ne se pas haster de faire un choix. Le

lèndemain, il pria la Fille de
ne luy point déguiser si elle
sentoit son cœur porté à ce
mariage. Elle ne fit point
difficulté de luy avouer , ,
qu'ayant besoin de quelque
établissement pour reparer
son peu de fortune , cette
seule veuë l'engageoit à écouter
les propositions qui luy
estojent faites. Le Cavalier
ne luy dit rien davantage , &
passa encore trois jours sans
luy expliquer ses sentimens ;
mais enfin voyant la , chose
en c'at de se conclure , il ne
luy fut plus possible de met-
tre des bornes à sa passion.
Il luy declara qu'il estoit
éperdument amoureux d'el-
le , & que si elle vouloit som-
pre avec l'Amant qui se pre-
sentoit , & luy accorder la

temps de venir à bout de son procés, il viendroit la rendre maistresse de sa fortune, comme elle l'estoit déjà de son cœur. Il parloit de bonne foy, ainsi il ne faut pas s'étonner s'il persuada La Belle luy representale tort qu'il autoit de luy faire perdre ce qu'elle ne retrouveroit peut être pas aisément & il luy mit l'esprit en repos, en luy faisant les plus tendres protestations de fidélité & de constance. Il l'obligea de consentir à se faire peindre pour luy donner son portrait, & elle voulut bien recevoir le sien. Il la quitta avec promesse de terminer ses affaires au plûtost, & de venir traiter d'une Charge qui l'attachant à la Cour, le dégageroit de la Province.

Estant arrivé chez luy , il ne songea plus qu'à poursuivre son procès , dans lequel il s'agissoit de la meilleure partie de son bien. La violence de sa passion luy fit chercher les voies les plus promptes de se mettre hors d'affaires , & si ses parties eussent été raisonnable , il leur eust été aisé d'obtenir un accommodement avantageux , mais le crédit de quelques personnes d'un rang distingué , qui prenoient leurs intérêts , leur faisant croire infaillible le gain de leur cause , il fallut qu'un Arrest de Parlement en décidast. Le Cavalier chercha de l'appuy contre une si forte brigade , & jeta les yeux sur l'homme de la Province , & le plus puissant & le plus

consideré. Le moyen estoit fort seur , mais les mesures qu'il prit pour cela le jetterent dans un embarras terrible. C'estoit un Marquis d'une Maison fort illustre, & qui ayant une Fille , eust été bien aise de la marier sans se dépouiller de rien. Elle avoit plus d'esprit que de beauté , & on conseilla au Cavalier de feindre d'avoir de l'amour pour elle. Ces apparences plurent au Marquis ; il s'employa de tout son pouvoir pour le Cavalier , qui ne croyant hazarder que des complaisances , rendoit à sa Fille des soins assez assidus. Ils estoient favorisez , & on lui donnoit les occasions les plus commodes pour le teste-à-teste. Les procédures avan-

çoient toujours , & de la maniere qu'on avoit tourné les choses , les cent mille écus luy estoient presque assuréz . Comme il ne faisoit aucune déclaration précise , le Marquis , homme adroit & violent , l'ayant trouvé seul un jour dans la chambre de sa Fille , luy dit que la conduite qu'il avoit tenue avec celle de- puis quelque temps , faisoit courir des bruits dans la Ville qu'il estoit temps d'étouffer , qu'elle estoit d'une naissance à ne pas souffrir qu'on l'exposât au soupçon d'aucune égalaillerie , qu'il ne l'avoit reçue favorablement chez luy , & servy dans son affaire que dans la pensée qu'il l'épouseroit , qu'il n'avoit fait aucune démarche qui n'eust don-

né lieu de croire qu'il en avoit le dessein , & que le service qu'il luy rendoit en luy faisant gagner un procés de la plus haute importance ; meritoit bien qu'il le reconnust par ce mariage , sur tout lors qu'il devoit tenir à honneur d'estre son Gendre. Le Cavalier étourdy du coup , essaya de se remettre , en demandant au Marquis qu'il luy donnast quelques jours pour luy répondre positivement. Le Marquis luy en voulut bien accorder huit , mais à la charge que pendant ce temps il prendroit chez luy un appartement , & qu'il songeroit aux clauses qu'il trouveroit à propos que l'on employast dans le Contrat. Cette violence cachée sous de beaux dehors mit le

Cavalier au desespoir. Il connaît la faute qu'il avoit commise, & il n'y voyoit aucun remede. Le Marquis, après s'estre declaré comme il avoit fait, n'estoit point homme à se relâcher. Il pretendoit que ce qu'il devoit à son honneur, luy imposoit la nécessité de ce mariage, & ce qu'il pouvoit auprès des Juges, faisoit voir au Cavalier la perte de son procès inévitable, s'il se défendoit d'épouser sa Fille, quand mesme on l'auroit laissé en liberté de le faire, ce qui n'estoit pas. Toutes ces raisons l'obligèrent à ceder, sans faire connoistre qu'il ne cedoit qu'à la force. Le mariage se fit, & le procès fut jugé ensuite à son avantage. Il eut de grands

bicns, mais ils n'eurent point de quoy satisfaire un cœur tout remply d'amour. Il écrivit à la Belle les cruelles circonstances de ce qui venoit de luy arriver, & il le fit d'une maniere touchante qui l'aurroit persuadée de ce qu'il souffroit, si la consideration de son malheur ne l'eust empeschée de s'occuper d'autre chose. Elle perdoit un Amant qui l'ayant fait renoncer à un établissement qui luy convenoit, l'avoit reduite à ne pouvoir plus s'arracher du cœur la passion qu'il y avoit mise, & qui l'abandonnant pour toujours, vouloit qu'elle crust qu'il fust encore plus à plaindre qu'elle. L'estat où elle se vit, la fit s'emporter contre tous les hommes, & rien

n'eust pû la convaincre que le Cavalier n'eust pas trahie volontairement , s'il ne l'eust tirée d'erreur par un procedé qui n'a point d'exemple. Un Gentilhomme la vint trouver de sa part avec une Lettre, par laquelle il luy mandoit , que puis que sa mauvaise destinée ne luy avoit pas permis de s'unir à elle , il vouloit au moins luy faire voir que jamais amour n'avoit esté ny plus sincere ny plus véritable que le sien; que pour l'indemniser de l'Amant qu'elle avoit perdu pour luy , il luy envoyoit dix mille écus , qui pourroient en peu de temps luy faire trouver un party plus digne d'elle ; qu'il la conjuroit par toute l'estime qu'elle luy avoit montrée, de

ne les pas refuser, & que quelques marques qu'elle fust jamais luy demander de l'intérêt qu'il prenoit en elle, il feroit tout son bonheur de la satisfaire. Ce qu'elle lisoit luy parut si peu croyable, qu'elle ne sçeut que répondre au Gentilhomme, & elle se vit le lendemain compter les dix mille écus sans être persuadée que ce ne fust pas une illusion. C'estoit pourtant un présent réel, & le Cavalier étant fort riche, & la Demoiselle peu accommodée elle jugea à propos de l'accepter. Elle s'en fit un merite auprès de luy, en luy répondant après beaucoup de louanges sur sa générosité, qu'elle en feroit un usage contraire à celuy qu'il luy marquoit, & que puis

qu'il la mettoit en estat, par le secours qu'il voloit bien luy prêter, de n'avoir besoin d'aucun établissement, le malheur de ne pouvoir estre à luy l'empeschoit d'estre jamais à personne. Cette assurance qu'il n'eust osé demander, luy donna beaucoup de joye; mais en mesme temps elle redoubla sa passion, non pas que la Belle l'autorisast à la conserver; mais plus il la connoissoit digne d'estre aimée, plus celle qui étoit cause qu'il n'avoit pu estre heureux, luy estoit insupportable. Il ne luy parloit jamais, & si le nom de sa Femme qu'elle portoit malgré luy, l'obligoit d'avoir pour elle des égards d'honnêteté, il luy estoit impossible de luy don-

ner des marques d'amour. Cette froideur estoit remarquée, & faisoit beaucoup de peine à ceux qui les souhaitoient dans l'union. La Belle en fut avertie par le Gentilhomme, & à peine elle eut appris cette espèce de divorce, que jugeant bien qu'elle y avoit part, elle s'empressa d'y remedier. Ses premières Lettres n'eurent point d'effet. Il luy opposoit toujours la violence qu'on luy avoit faite, & ne pouvoit concevoir qu'elle pût exiger de luy avec justice qu'il eust de l'amour pour une femme qui le rendoit le plus malheureux de tous les hommes ; mais enfin elle luy peignit si vivement l'obligation où il estoit de vaincre l'aversion qui luy donnoit

donnoit de l'éloignement pour elle, & luy fit si bien connoistre que ce n'estoit qu'à ce prix qu'elle pouvoit luy répondre d'une éternelle amitié, qu'il resolut de la croire. Ainsi l'envie de luy plaire luy fit obtenir sur son esprit ce que personne n'avoit encore pu gagner. Il commença à montrer plus de complaisance pour sa femme, & on fut surpris de voir entre eux une liaison qu'on ne devoit plus attendre. La Dame elle-même ne sçavoit à quoy attribuer un si heureux changement, & un jour qu'elle pria son Mary de luy apprendre ce qui l'avoit engagé à luy rendre la tendresse il répondit qu'il vouloit luy faire voir la personne qui a-

Mars 1689.

H

voit fait ce miracle Aprés luy avoir conté en peu de mots son engagement avec la Belle, il luy montra son portrait, & luy leut toutes les Lettres qu'elle luy avoit écrites pour l'obliger à vivre avec elle dans une parfaite intelligence. La Dame fut charmée de sa vertu, & luy marqua l'admiration qu'elle luy causoit, en luy demandant son amitié par une Lettre aussi engageante que spirituelle. Vous jugez bien que la Belle répondit comme elle devoit à ces avances. Il s'établit entre elles en fort peu de temps un agréable commerce, & la Dame l'employa à mille commissions pour elle & pour ses Amies. Vne simpatie secrète qu'augmentoit de jour en

jour la connoissance qu'elles se donnoient de leurs sentiments , les attachoit l'une à l'autre , quoy que la grande distance des lieux les empes- chast de se voir , & après que trois années se furent passées de cette sorte , sans que la Belle eust voulu songer à se marier , quelques partis qui se fussent presentez , une affaire assez pressante appellant le Cavalier à Paris , la Dame voulut l'y accompagner pour avoir la joye de voir l'Amie qu'elle s'estoit faite. Ce fut un redoublement d'estime qui ne se peut concevoir lors que la pratique leur eut fait connoistre l'une à l'autre tout le merite qui ne leur estoit qu'imparfaitement connu. La Dame loua son Mary sur son

bon goust , & comme l'estat où il se trouvoit demandoit de luy beaucoup de reserve , il se conduisoit auprés de la Belle d'une maniere obligeante , qui sans luy marquer une passion blâmable , luy faisoit voir le pouvoir qu'elle avoit toujours sur luy . Les deux Amies devinrent inseparables , & dans le temps que la necessité du retour leur faisoit sentir d'avance le chagrin de se quitter , la Dame fut attaquée d'une fiévre qui mit bientost sa vie en peril . La Belle en parut inconsolable , & ne s'empressa pas moins la nuit que le jour à luy rendre tous les soins qui la pouvoient soulager , mais la malignité de la fiévre vainquit l'art des Medecins , & on fut

constraint de luy declarer qu'elle devoit songer à mourir. Dans ce triste estat, ne voyant plus rien à esperer, elle dit à son Mary, que puis que l'obstacle qu'elle avoit mis à l'engagement qu'il avoit avec la Belle, cessoit par sa mort, elle le prioit de l'épouser, n'y ayant personne qui fust plus digne de luy. Elle expira dans ce sentiment & ce ne fut pas sans conter beaucoup de larmes & à son Mary, & à la Belle. Ils donnerent à leur sincere douleur tout le temps que la bienfiance pouvoit exiger, & l'amour qui estoit plutôt assoupy qu'éteint, s'estant réveillé sans peine dans le cœur de tous les deux, ils eurent enfin la joye de se

voit unis comme ils l'avoient souhaité. Le mariage se fit un des derniers jours du Carnaval, & plusieurs personnes considerables qui se trouvent à cette ceremonie, peuvent répondre de la vérité de l'avanture.

Comme la derniere fois je ne vous dis que fort peu de chose des marques de piété que le Roy d'Angleterre donna deux jours avant son départ pour Brest, en venant faire ses devotions à Nostre Dame, ce sera par là que je commenceray ce que vous attendez de moy sur son voyage, afin de vous le donner entier en un seul article. Ce Monarque vint à Paris le 25. du Mois passé, & il y entra accompagné des Gar-

des du Roy qui avoient l'é-
pée nuë. Il se rendit à la
Cathedrale, où Mr l'Arche-
vêque en Chape & en Mitre.
à la teste des Chanoines , &
precedé de sa Croix & de sa
Crosse , le receut à la gran-
de porte de la Nef en dedans
sous les Orgues. Sa Majesté
s'estant mise à genoux sur un
carreau que luy presenta un
des Chanoines , ce Prelat luy
donna de l'Eau benite , puis
la vraye Croix à baisser , que
le Tresorier revestu d'étole te-
noit toute preste , & luy fit en-
suite une harangue avec l'élo-
quence qui luy est si naturelle.
Le Roy répondit en peu
de paroles , mais obligeantes ,
& alla au Chœur , où il se mit
à genoux sur un Prié-Dieu
préparé devant le grand Au-

tel qu'on avoit orné d'un pa-
rement de velours brodé de
Perles. Un peu après il alla
au lieu nommé le Revestiaire
& descendit jusqu'en la der-
nière Sacristie des Chanoines
où l'on avoit mis un tapis de
pied & des paremens au Con-
fessionnal. Il y fut conduit
par Mr l'Archevesque , qui
tenoit la droite à cause de ses
habits Pontificalx , On fer-
ma la porte , & le Roy se
confessa au Pere Ereville , son
confesseur ordinaire estant
party ce jour là pour Brest.
Pendant ce temps , Mr l'Ar-
chevesque se mit en Rochet
& en Camail , & en cet habit
il accompagna le Roy de la
Sacristie au Chœur , en tenant
pour lors la gauche Mr l'Ab-
bé Parfait , l'Ancien Chanoi-

ne, commença la Messe qu'il celebra à voix basse, après avoir salué Sa Majesté Britannique par une inclination. Là, le Roy s'apercevant que Mr l'Archevesque qui s'estoit mis à genoux à demy tourné près le Prié-Dieu à gauche, estoit sans carreau ; luy en fit apporter un, mais ce Prelat ne s'en voulut point servir. Après l'Evangile, les deux Beneficiers qui servoient d'Acolytes en Chapes, vinrent apporter le texte à Mr l'Archevesque, qu'il ayant ouvert le donna à baisser au Roy. A l'Offertoire les Acolytes revinrent au Prié-Dieu, & apporterent cinq petits Pains sur la Palle ; Mr l'Archevesque fit l'essay, rompant avec eux un de ces cinq Pains dont

H 5

il mangea. Le Roy en designa un des autres, que l'un des deux Acolytes reporta seul au Celebrant sur la Palle. L'autre Acolyte porta au Chevrier les autres Pains. On chantoit cependant un Pseautie en Musique, Quatre Enfans de Chœur estant venus pour l'Elevation avec des flambeaux firent ensemble une profonde inclination vers l'Autel, & s'estant retournez en dedans vers le Roy, ils luy firent tous une profonde genuflexion sans se courber. Après l'*Agnus Dei*, M^r l'Archevesque conduisit le Roy à l'Autel marchant à sa gauche. Sa Majesté ayant reçeu la Communion, fut encore reconduite au Prie-Dieu par ce Prelat. On son-

gea trop tard à donner au Roy l'ablution dans un Calice, suivant l'usage de l'Eglise de Paris, ce qui auroit été présenté par un Chanoine Diacre avec une serviette sur son bras gauche, Après la Communion, les Enfans de Chœur ayant fait les mesmes reverences à l'Autel & au Roy, se retirerent, & on chanta le *Domine salvum*. Le Celebrant, avant que de donner la benediction, fit une inclination à Mr l'Archevesque & au Roy ensemble, & lors qu'il eutachevé la Messe, il vint sans quitter sa Chasuble presenter au Roy le Corporal plié qu'il luy donna à baisser. Cela estant fait, Sa Majesté se leva, & toujours accompagnée de Mr l'Archevesque,

180 M E R C U R E
& suivie des Chanoines, Elle
alla prier à la Chapelle de la
Vierge, sur un Prié-Dieu pré-
paré, après quoy Elle se ren-
dit à l'Archevesché, où ayant
traversé plusieurs Sales, &
chambres, Elle entra dans
celle de ce Prelat qui demeura
avec Elle, ainsi que plusieurs
Chanoines, Mr de Lauzon, à
qui le Roy avoit donné ce
jour là l'Ordre de la Jarretiere,
Mr l'Evesque de Chester, Mr
le Prince de Richemont, ne-
veu de Sa Majesté Britannique,
Mr le Marquis de Chan-
valon, Neveu de Mr l'Ar-
chevesque, & Mr de S. Vian-
ce, Lieutenant des Gardes.
On y presenta au Roy des Ca-
rafes sur une Soucoupe. Ce
Monarque but un coup, &
mangea un peu de pain, Mr

de Saviance disant que c'estoit-là le premier morceau que Sa Majesté eust mangé depuis vingt-quatre heures. Là, le Roy pria Mr l'Archevêque de venir dîner avec lui chez Mr de Lauzun, & pendant qu'il estoit allé changer d'habit, ce Prince dîta aux Chanoines qu'il y avoit eu dans leurs Corps un de ses proches Parents, parlant de Mr Stuart d'Aubigny, & il ajouta qu'il se souvenoit de Mr de Vandadour qu'il avoit vu parmy eux, & qu'il avoit fort connu durant les cinq ans qu'il avoit autrefois passé à Paris; puis il changea de discours, & parlant du temps, il dit qu'il n'avoit défaite souffert un si grand froid que le jour qu'il arriva à Ambleteuse; où il fit une

182 MERCURE
lieuë entiere à pied.. Mr l'Ar-
chevesque estant rentré, le
Roy luy presenta M. de Che-
ster, & M. l'Archevesque en-
luy présentant un peu après
M. de Chanvalon son Ne-
veu, qui est Mousquetaire luy
dit que le premier coup de
Mousquet qu'il tireroit, se-
roit pour le service de Sa Ma-
jesté Britannique.. Alors le
Roy d'Angleterre dit à ce
Prelat le dessein qu'il avoit
fait de partir incessamment
pour l'Irlande, où il iroit en
poste jusqu'à Brest. M. l'Ar-
chevesque se mit ensuite sur
les louüanges du jeune Prince
de Richemont qui estoit pre-
sent, & le Roy dit que ce
qu'il luy souhaitoit le plus,
estoit qu'il eust toujours la
crainte de Dieu. Il dit encore

plusieurs choses qui faisoient voir en luy un grand fond de pieté, ce qui avoit déjà fort paru dans la maniere dont on l'avoit vu prier Dieu durant la Messe. En sortant, ce Prince trouva M. l'Archevesque de Reims, & luy parla quelque temps. M. l'Archevesque le conduisit à la portiere du Carrosse : qui estoit un de ceux du Roy, on ne portoit point sa queuë, ny celle de M. de Reims qui vint aussi jusque-là. Le Roy d'Angleterre se mit seul au fond, Mr de Lauzun, deux Milords, & Mr de S. Viance monterent dans le Carrosse du Roy. Sa Majesté Britannique éstant arrivée chez Mr de Lauzun, on y servit aussi-tost un repas fort magnifique. L'apréſdîs

184. MERCURE
née Elle alla rendre visite à
Luxembourg à Mademoi-
selle d'Orléans , à Madame
la Grand' Duchesse, & à Ma-
dame de Guise. L'empresse-
ment que les Peuples eurent
pour voir ce Monarque , at-
tira par tout une telle foule ,
que ne pouvant passer par
quelques rues , il fut obligé
de tourner par d'autres. Il ne
revint le soir à S. Germain
qu'à près de dix heures , & il
y trouva un fort grand nom-
bre de personnes qui l'y at-
tendoient , & qui le virent
souper. Le 26. il alla à Ver-
sailles prendre congé de Sa
Majesté , qui le jour suivant
vint luy dire adieu à S. Ger-
main. Ces deux grands Prin-
cess se dirent des choses fort
tendres , & le 28. le Roy d'An-

gleterre qui devoit aller cou-
cher à Orleans, passa encore
par Paris, où les acclamations
du Peuple luy firent connoi-
stre les voeux qu'on faisoit
pour l'heureux succès de son
voyage. Il alloit en poste dans
une Caleche, ayant à sa suite
quinze ou vingt personnes.
Les principaux estoient Mi-
lord Melford ; Milord Ama-
zor, Frere du Duc de Norfolk,
Mr Staffort & Bedille, un pe-
tit Page d'honneur, & trois
Pages de la Chambre, avec
Mr le Comte de Mailly qui a
eu ordre de Sa Majesté de l'ac-
compagner dans son voyage,
& de luy faire rendre dans
toutes les Villes les honneurs
qui luy sont dûs. Sa chaise s'é-
tant rompuë dans la forest à
trois lieues d'Orleans, Mon-

sieur de Creil, Intendant de la Province, qui l'atten-
doit à une lieue & demie de la Ville, en fut averti,
& vint promptement au de-
vant de Sa Majesté, avec ses
Carrosses, dont il y en avoit
trois à six chevaux. Il estoit
à la teste des Bourgeois, di-
visez en dix Compagnies fai-
sant sept à huit mille hom-
mes, & formant une double
haye de près de deux lieues
de long. On peut dire qu'il fut
suivu de toute la Ville qui se
trouva sur sa route, à pied, à
cheval & en carrosse. Les deux
Compagnies des Maréchaus-
fées qui estoient à la teste de
tout, sous les ordres de Mr de
la Moucheterie, mirent l'épée
nuë à la main dès qu'elles
aperceurent le Roy, & sui-

virent, précédèrent, ou côtoyerent le Carrosse où ce Monarque monta. Mr de Creil l'ayant trouvé à pied, luy fit son compliment, & après que Sa Majesté luy eut répondu obligeamment, Elle monta en Carrosse, & ordonna à Mr de Mailly, au Milord Melford, & à Mr de Creil d'y monter, & peu après de se couvrir. L'air retentit d'un cry général & perpétuel de *Vive le Roy*, & tout estoit éclairé par des flambeaux. Ce Prince en marqua une satisfaction extraordinaire, & Mr de Creil ayant pris de là occasion de luy dire qu'il n' estoit pas surprenant que la veue d'un si grand Roy causast tant de joye, demanda grace à Sa Majesté pour un Gentilhomme An-

glois nommé Eyton, qui avoit été arresté la veille, & qu'on devoit transferer le lendemain à la Bastille en vertu d'une Lettre de Cachet, à cause qu'il avoit tenu quelques discours peu respectueux sur ce qui la regardoit. Le Roy répondit en ordonnant à Mr de Creil de le mettre en liberté, qu'il estoit bien aise de faire connoistre à tous les Anglois qu'il n'avoit point d'autre intention que de leur faire du bien. Il entra dans Orleans à 7. heures & demie au bruit de plusieurs Boëtes, & ayant apperceu Mrs de Ville qui luy venoient présenter les Clefs, il fit arrêter le Carosse, & écouta avec une bonté toute particulière Mr de Montaigu Maire, qui

estant accompagné de Mrs Reynard de Senonville, Toinard, de la Jouy, Trostard, Echevins, & Charon, Secrétaire, les luy presenta dans un bassin de vermeil. Le Roy luy dit, après les avoir prises dans sa main, & s'estre découvert ; *je vous remercie, Monsieur, elles sont en de bonnes mains, le Roy me fait bien de l'honneur.* Il les remit ensuite dans le bassin, & cestant arrivé chez M. de Creil qui luy avoit fait préparer sa Maison, il remarqua que ses Armes avoient été mises au dessus de la porte, comme il les avoit déjà vues au dessus de celle de la Ville. Il descendit au pied du grand Escalier, où Madame de Creil le receut accompagnée de plusieurs Dames. Il

la baisa , ainsi que Madame la Marquise de Montpiaux , & Madame de Ville-chauve , & faisant une inclination aux autres , il traversa plusieurs chambres fort éclairées , & se retira un moment dans celle où il devoit coucher. Ce fut là que Mr de Creil luy presenta Mr de Villechauve , Brigadier des Armées du Roy , à la teste des Gentilshommes de la Province. Ce Monarque le reconnut pour l'avoir vu autrefois servir lors qu'il n'étoit que Duc d'Yorc. Mrs de Ville eurent encore l'honneur de le saluér dans le même lieu , en luy faisant des présens de Vin & de Cotignac. Le Chapitre de Sainte Croix , Cathédrale de la Ville , & celuy de S. Aignan , le

Presidial, les Tresoriers de France, la Prevosté, l'Uni- versité, & plusieurs Ordres Religieux luy furent aussi presentez par Mr de Creil. Le Roy dit à ceux de S. Benoist que l'Angleterre leur estoit redevable de la Foy qu'ils y avoient preschée les premiers Il se mit à table, & le repas qui estoit tout en poisson fut aussi propre que splendide pour le peu de temps qu'on avoit eu à le preparer. Il n'y avoit qu'un couvert pour Sa Majesté sous un magnifique Dais; mais Elle ordonna que l'on en mist d'autres, pour Milord Melfort, Milord Amazor, Mr le Comte de Mailly, Mr Staffort, Mr de Creil, & Mrs de Villechauve, le Comte du Brueil, Lieute-

nant Colonel des Dragons de Languedoc & de Beauregard, cy-devant premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Picardie, & Gouverneur du Fort François. Sa Majesté fut gardée par la Compagnie du Guet, commandée par Mr de Massuere qui prit l'ordre. Tous les Seigneurs Anglois, & les Officiers de la Maison du Roy qui l'avoient suivi, trouvèrent chacun leur chambre autour de celle de Sa Majesté. Ce Prince qui jeûne régulièrement, ne voulut prendre que du Thé. Le lendemain au matin il alla entendre la Messe aux Prestres de l'Oratoire, où le Pere de l'Épinier le harangua en ces termes.)

SIRE

SIRE,

Nous sommes infiniment redevables à vostre piece aussi bien qu'à la Providence, qui par une disposition favorable nous donne l'occasion, & en mesme temps l'honneur d'assurer Vostre Majesté de nos profonds respects. Je ne puis rien dire dans la conjoncture présente de plus glorieux pour Elle, sinon que vos intérêts sont ceux de Dieu, que la guerre que vous allez entreprendre est celle du Dieu des armées, que vos Amis sont ceux qui sont attachés à son service, & vos Ennemis ceux qui veulent renverser ses autels, & s'opposer à son autorité suprême. Cela estant, quelles faveurs, quelle protection, & quelle prospérité ne doit pas attendre du Ciel Vostre Majesté :

Mars 1689.

I

C'est tout dire que prenant le party de Dieu, il est obligé de prendre le vostre. Allez, grand Roy, sur cette assurance comme un autre Iosué, donner des combats, & remporter des victoires, paroistre devant vos Ennemis, & les renverser; allez vous présenter à vos rebelles Sujets, & les forcer par vostre valeur à recevoir la Loy qu'ils ont rejetée avec autant d'infidélité que d'insolence. Toute l'Europe, ou plutôt tout le Monde Catholique, fait des vœux pour vostre prosperité, & tous les Prestres de l'Eglise de Dieu sont auant de Moyses qui doivent lever les mains au Ciel pour le bon succès de ses armes. Soyez persuadé, Sire, que ceux de l'Oratoire dans ce grand nombre s'acquitteront de ce devoir; ils le feront auant par inclina-

tion que par injustice, faisant une profession particulière d'estre dans le profond respect qui est deu à vostre Majesté, vos tres-hum-bles & tres-obeissans serviteurs.

Au sortir de l'Eglise le Roy monta en chaise pour aller coucher à Tours, après avoir fait mille honnestetez à Mr de Creil. Il y fut receu le soir au bruit du Canon par M. le Marquis de Rasilly, Lieutenant general pour le Roy en Touraine, qui estoit allé au devant de ce Monarque à trois lieues de la Ville, accompagné de la Noblesse, & suivy de ses Gardes & de la Maréchaussée. Mr l'Arche-vesque de Tours, & Mr de Miromenil Intendant, estoient avec ce Marquis. Sa

Majesté étant arrivée à la première porte de l'enceinte de la Ville, y receut les complimens & les presens des Echevins. La Bourgeoisie sous les armes formoit une double haye, & par tout où il passa il y eut des Illuminations aux fenêtres. On luy avoit préparé un appartement au logis de Mr de Rasilly, & à la descente du Carrrosse il trouva Madame la Marquise de Rasilly, & Madame de Miromenil, qu'il salüa. Toutes les Compagnies en corps le vinrent complimenter ; après quoy on servit diverses tables pour Sa Majesté & pour les Seigneurs de sa suite. Le Mercredy 2. de ce mois , le Roy entendit la Messe au Convent des la-

éobins avec la Musique de la Cathedrale , & partit de Tours à six heures du matin. La Bourgeoisie estoit sous les armes comme le jour précédent , & Mr de Rasilly conduisit Sa Majesté avec le même cortege jusqu'au même lieu où il l'avoit estimé recevoir Ce Prince arriva à Angers sur les 5. heures après midy. Il y entra suivi de soixante ou quatre-vingt Gentilshommes & Cavaliers , ayant chacun l'épée nuë , qui estoient allez l'attendre à Sorges, Village éloigné d'Angers d'une grande lieue , & à la teste desquels estoit M. du Plessis de Cosme, Gentilhomme distingué , & ancien Officier de Cavalerie. M. d'Autichamp ,

Lieutenant de Roy de la Ville & du Chasteau , & M. de la Feauté; Maire, à la teste du Corps de Ville, se trouverent à la porte de S. Aubin , où ce dernier presenta au Roy les Clefs de la Ville , qu'il prit & rendit en même temps. On luy offrit un Dais magnifique, que ce Prince refusa. Il alla de là au bruit du Canon & des Boëtes descendre à l'Hostel de Ville, au travers d'une double haye de Milice. Toutes les Compagnies l'y complimentèrent , & Mr Petrineau , l'un des Secretaires de l'Academie Royale d'Angers , luy parla ainsi à la teste de son Corps.

S I R E ,
Il est juste qu'au bruit des

GALANT.

1930/10/18
LYON
Digitized by Google

acclamations publiques, les hommes de Lettres viennent à leur tour rendre à vos vertus le culte qu'on leur doit. Spectateurs attentifs de tout ce qui se passe de grand dans le monde, nous rendoyons dans vostre Personne sacrée les fameux Heros de l'Angleterre Chrestienne, qui sacrifiaient toutes leurs grandeurs à la Religion, également contents de sortir du combat ou Vainqueurs ou Martirs. — La Foy, si fervente alors dans vos Etats, n'a trouvé d'azile que dans vostre cœur, & vostre bras lui suffira. Le Ciel est trop intéressé dans vostre querelle pour l'abandonner. Vous avez tout hazarde pour lui, il combattrra pour vous. Vostre Majesté porte avec Elle le destin du Christianisme; le succès répondra à la justice & à la grande

deur de l'entreprise. Henry VII.
l'un de vos Predecesseurs , qui
se signala comme vous , par une
heroique piece , partit autrefois
de Brest avec de moindres avan-
tages , & par un seul combat
il s'assura la Couronne que vous
portez. Voilà , Sire , le sort qui
vous attend. La Renommée nous
apprendra bien-roit des actions
dignes de vostre intrepidité &
de vostre constance , qui fait au-
jourd'hui l'admiration de l'U-
nivers , & le spectacle le plus
beau que le Terre puisse donner
aux Cieux. Ce sont , Sire , les
présages & les vœux de nostre
Academie.

Ce Prince soupa sur les huit
heures , & M. de la Feauté ,
Maire , le servit à table. Il
prit ensuite une heure ou

deux de repos , & environ à minuit il s'embarqua sur la Riviere pour descendre à Nantes. Toutes les Personnes de qualité l'accompagnerent jusques au Port , où il fut suivi d'un nombre infiny de peuple avec des acclamations extraordinaires.

Le Jeudy 3 Sa Majesté Britannique coucha à la Roche-Bernard , & en éstant partie de tres-grand matin le jour suivant, Elle arriva sur les dix heures un peu en deçà des Fauxbourgs de Vennes. Elle y trouva des Relais , & plusieurs Carrosses remplis de Dames , que l'envie de voir ce Prince avoit attirées. Le Sénéchal du Presidial le complimenta , & ensuite lui presenta une Femme originaire

d'Irlande, mariée en ce lieu-là. Le Roy marqua de la joie de voir une personne qui estoit d'un Pays où ses sujets sont les plus fidelles de ses trois Royaumes. Il passa par les Fauxbourgs sans s'arrêter & alla coucher à Nantes. Il y fut receu aux acclamations du Peuple, & ce Monarque entendant crier, *Vive le Roy*, dit à ceux qui entouroient son Carosse; *dites la Foy Catholique pour laquelle je vais combattre*. Mr le Comte de Molac, Gouverneur du Château de Nantes, luy fit servir un Soupé tres-magnifique. C'est un homme qui fait tout avec éclat, & qui vit d'une maniere fort digne de ce qu'il est. Sa Majesté fut complimentée de tous les

Corps, & le Pere Blot, Supérieur du College des Peres de l'Oratoire , luy parla en ces termes.

SIRE.

Vostre Majesté ayant sceu joindre un courage extraordinaire , qu'Elle a signalé en tant d'occasions glorieuses , à un si grand Zèle pour la Religion , qu'il n'a jamais eu d'exemple , nous pouvons sans doute la considerer comme un portrait fidelle de ce saint Roy , qui estant selon le cœur de Dieu , sceut si bien accorder une valeur héroique avec une pieté fervente.

Ce n'a esté , Sire , qu'avec un extrême déplaisir que nous avous vu jusqu'aux plus fâcheuses aventures de David , renouvelées dans vostre Majesté.

Ce généreux Prince, après avoir été plus d'une fois obligé sous le règne de son Predecesseur, à chercher un azile dans les Pays étrangers contre la fureur de ses Ennemis, se vit constraint, pendant qu'il regnoit lui-même, d'abandonner sa Capitale par la perfidie & la révolte que le trai-
stre Absalon avoit inspirée à ses Sujets : mais comme la grandeur de ce saint Roy ne fut éclipsée que quelques momens, & que la victoire entiere qu'il remporta sur son Peuple rebelle le fit remonter sur le Trône plus glorieux qu'il n'y avoit iamais paru, nous ne dou-
tons point que Dieu n'acheve le portrait du courageux & si-
delle David dans vostre Majesté & que son courage invincible ne fasse souffrir à un Usurpateur denature la peine que merite l'è-

normité d'un assentat inspiré par l'ambition, prétexté par la fausse Religion, & exécuté par la trahison. C'est ce que tous les bons François espèrent de la justice du Ciel, & c'est ce que toute la Congregation de l'Oratoire ne cessera point de demander par de ferventes prières. Plut à Dieu que nous puissions donner à vostre Majesté des marques plus sensibles du tres-profound respect dont nos cœurs seront toujours remplis pour Elle.

Je ne vous dis rien de Mr le Duc de Chaunes. Vous jugez bien qu'estant Gouverneur de la Bretagne, il n'a pas manqué de faire rendre à ce Prince tous les honneurs qu'il pouvoit attendre, & que sa magnificence a éclaté dans

206 MERCURE
cette reception. Le Vendredi 5. sur le midy le Roy entra à Quimper au bruit du Canon , trouva les Habitans sous les armes Quarante Gentilshommes bien montez qui estoient allez au devant de Sa Majesté environnoient sa Caleche tenant l'épée nuë. Mr l'Evesque de Quimper & son Chapitre , la receurent dans le Palais Episcopal , & l'assurerent de leurs Prieres pour la prosperité de ses Armes , ce qu'il eut un soin particulier de leur demander. Les autres Corps firent aussi leurs complimentens à ce Prince tandis qu'il mangea un peu de fruit , le jeûne étroit qu'il observe l'obligeant de se reserver à souper à Brest. Il ne donna que le tems de prendre

d'autres Chevaux pourront rentrer dans sa Caleche. Mr le Duc de Bervic son Fils naturel, l'avoit attendu deux jours en ce lieu là, & estoit allé plusieurs fois au devant de luy avec Mr de Quimper son de faux avis de son arrivée. Le Roy remercia fort ce Prelat des préparatifs qu'il avoit faits pour luy donner à souper. Mr le Duc de Bervic qu'il avoit regalé magnifiquement pendant ces deux jours, aussi bien que Mr le Comte d'Avaux & les autres Grands Seigneurs qui estoient venus avant ce Monarque, l'en avoit entretenu, Mr l'Evesque de Quimper a joint aux acclamations publiques, une Procession & des Prières pendant huit jours à fin d'attirer le secours du Ciel.

208 MERCURE
pour l'heureux succès de ses desseins. Le soir Sa Majesté arriva à Brest, accompagnée de Mr le Mareschal d'Estrées qui l'avoit été recevoir à Lanveoë de l'autre costé de la rade à trois lieuës de la Ville, avec une Fregate, une Galiote & toutes les Chaloupes des Vaisseaux. Elle fut saluée à son passage de toute l'Artillerie des mesmes Vaisseaux, aussi bien que par celle du Chasteau. Mr le Comte de Bethune Chef l'Escadre, & Mr des Cluseaux Intendant de la Marine, se trouverent à la descente, & ce Prince fut reçu par Mr l'Evesque de Leon, qui estoit en habits Pontificaux à la teste du Clergé. Il se rendit au logis qu'on lui avoit préparé, au travers d'une double

hayé de la Bourgeoisie rangée
sous les armes. Il y soupa en
public, & fit mettre à sa table
Mr le Duc de Bervvich, Mr le
Mareschal d'Estrées, & les
Officiers Generaux de la ma-
rine avec ceux que Sa Maje-
sté luy a donné pour l'accompa-
gner en Irlande. La Garni-
son du Chasteau luy servit
de Regiment des Gardes & fit
sentinelle, & les Gardes ma-
rines firent les fonctions de
Gardes du Corps. Toutes les
Compagnies de la Ville le
complimenterent, & le 6. Mr
de Saint Cosme Harscouet,
Lieutenant Civil & Criminel
au Siege Royal de Morlaix,
luy parla ainsi à la teste des
Députez de la mesme Ville.

SIRE,

Ma voix tremblante, & non accoutumée à se faire entendre aux Rois, marque sensiblement à Vostre Majesté les sentiments de respect & d'admiration dont nos espris & nos cœurs sont penetrés à la vue de tant de caractères de grandeur, de sagesse & de fermeté qui reluisent en vostre sacrée Personne, malgré cette fortune maudite dont les coups n'ont servi que pour en relever davantage l'éclat. Je n'entreprens pas, Sire, vostre Eloge. C'est un Ouvrage au dessus de mes forces; la seule pensée m'en fait trembler; & Cäsiodore, cet illustre Secrétaire d'un Empereur Romain, m'apprend que magna negotia magnis egent adjutoribus. S'il n'appartient qu'aux Rois de bien parler de la Royauté, il n'appartient

aussi qu'à eux de louer ceux qui
sont élevés à cette dignité émi-
nente, qui est le miroir de la Di-
vinité. Le Monarque dont nous
avons le bonheur d'estre les
Sujets, ce Roy orné de toutes les
qualitez qui font un Prince par-
fait, qui sait mieux que tout le
reste des hommes connoistre &
estimer la vertu & le vray merite,
marqué par l'attachement, &
par la bonne intelligence qu'il a
toujours eue avec V. M. qu'il
vous regardoit pour le Prince de
l'Europe le plus digne d'estre assis
au Trône. C'est là, Sire, le plus
juste Panegyrique de vos royales
vertus. Ce Prince a le discerne-
ment si juste, qu'il ne se trompe
jamais. C'est aussi le juste sujet
des acclamations & des réjouis-
fances universelles que toute la
France vous marque; elle veut:

seconder son Roy dans la rece-
ption qu'il vous a faite, & son
Peuple s'estimant heureux de vi-
ture sous son regne, ne songe qu'à
honorer ce qu'il estime. Le chan-
gement arrivé dans votre fortune,
n'en a point apporté au cœur de ce
generoux Monarque, parce que
vos malheurs n'ont rien diminué
de vos vertus. Vous avez trouvé
en luy l'Amyle plus generoux de
l'Europe, & il a trouvé en vous le
Prince qui meritoit le mieux de
ressentir les effets de sa generosité.
Ce qui vous arrive n'est pas un
effet de votre malheur ny de la
destinée, mais un coup de la Provi-
dence du Dieu qui tient en ses
mains les cœurs des Rois. Ce Dieu
qui vous avoit destiné pour porter
trois Couronnes, & qui n'avoit
rien épargné pour former en vous
un Prince accomplly & selon son

œur, vous a trouvé trop parfait pour ne vous laisser regner que sur des Peuples devoyez; il n'a permis que leur rebellion vous ait donné lieu de les conquérir, afin que vostre constance & l'ardeur de vostre zèle leur fasse ouvrir les yeux sur les veritez d'une Religion qu'ils ont voulu abolir jusque dans le cœur de leur Souverain. C'est un Ouvrage pour lequel il vous avoit réservé depuis plus d'un siècle, comme il avoit destiné nostre pieux Monarque pour un pareil chef-d'œuvre par des routes différentes. Allez donc, grand Roy, non seulement à la conquête de ces trois Couronnes terrestres, mais encore à celle de cette Couronne immortelle de gloire, que vous ferez obtenir le rétablissement de la véritable Religion dans vos Etats. Ce sont des con-

questes assurées. Louis le Grand vous seconde, & le Ciel intéressé dans vostre querelle, confondra l'Usurpateur de vostre Trône, & le rendra le jouet de la fortune, qui ne l'a élevé sur le Theatre de l'Univers, que pour faire connoistre sa perfidie, & ensuite le précipiter dans le plus honteux abaissement. Ce sont les vœux, Sire, de vos tres humbles, & tres obéissans & tres soumis ser-
viteurs, les Habitans de la Ville de Morlaix.

Le mesme jour, Sa Majesté qui alla voir les Vaisseaux, monta sur le S. Michel, que commande Mr Gabaret, Chef d'Escadre, & ensuite sur le Vaisseau de M. Forant, aussi Chef d'Escadre, & le soir Elle visita les Magasins de

l'Arsenal de la Marine. Le lendemain Elle s'embarqua pour partir le 8. dés que le jour paroistroit , mais le vent ayant changé , il n'a pû partir que le 17. Comme son embarquement & le nom des Vaisseaux & Commandans , regarde l'Histoire raisonnée , on trouvera tout cela dans la cinquième partie des Affaires du Temps. J'ajoute- ray seulement que pendant le séjour de ce Prince à Brest toute la Noblesse des envirôs est venuë le saluës; qu'on l'a receu avec de tres grandes acclamatiôs dans tous les endroits où il a esté ; qu'il a admiré le bon ordre qu'on a étably dans toutes les choses qui regardent la Marine , & qu'il a gagné le cœur de tous

les François, par les grandes marques de bonté qu'il a données.

Je vous ay parlé de la Statuë de Sa Majesté, foulant l'Heresie aux pieds, que Mr du Bois, Contrôleur de la Maison de Madame la Dauphine, a fait faire. On a demandé des Inscriptions pour les graver sur le piedestal, selon le choix qui en sera fait. Voicy celles que cet avis m'a fait envoyer.

I.

*Ses sublimes vertus, ses éclatans
exploits,*

*Le rendoient des Heros le plus
parfait modèle,*

*Lors que ce Monstre affreux
expirant sous ses Loix,*

*Peut achever sa gloire, & la
rendre immortelle.*

I.L

I.I.

*Terrarum pestem Lodoix domi-
nit a verno,
Se terris munis sic probat esse
Poli.*

I.II.

ED. XIV.

MAGNUS UNDIQUB.

Et verus

Super Heresim

HEROS.

I.IV.

Sous ses pieds triomphans Louis
tient abaissée

L'Heresie à jamais par son bras
terrassée.

Ce Monstre au desespoir, pour
hâter son destin,

S'arrache les cheveux, boit son
propre venin;

Mais malgré sa fureur, ce He-
ros immobile

Ionis de sa victoire, & demeure
tranquille.

Mars 1689.

K

LUDOVICVS XIV.

Hoc Monstro domito,

Magnus, Rex Christianissimus.

Il est par son haut rang, Roy,

Grand, & Très Chrestien.

*Il l'est encor bien plus par sa sage
conduite.*

*Mais peut-il mieux unir tous
ces grands noms au sien.*

*Que lors que par ses Loix l'He-
resie est détruite?*

V. I.

*Hostibus, una fides, eversis,
restat habenda,*

*Nunc uno, Lodoix, namine
Religio.*

Ceux qui ont expliqué l'E-
nigme du mois passé sur le
Bruit, qui en estoit le vray
mot, sont M. Dagoult d'O-
liercs, Chevalier de S. Jean

de Ierusalem , Gentilhomme Provençal, âgé de quinze ans Coudreau , Pensionnaire au Collège de la Fléche ; A. P. Boistel ; de S. Romain de la rue S. Severin ; de la Fresnaye du Collège de Navarre ; Lourdet ; du Bousquet , natif de Covison en Languedoc ; du Rosey le jeune , de Lisieux ; de la Valaiserie ; de Caen : D. S. I. de Chevigny : le Cointre des Perrex : du Perrier : le Chevalier du Thé d'Issoudun : l'Abbé des sept Voyes : C. L. Hutuge d'Orléans : le Chevalier de Boisdezier de la Memberolle , proche de Tours : T. G. ou la Perle nouvelle venuë de la rue Montmartre : celuy qui tait son nom , de Paris ; l'Indifferent de la rue Perpignant : le

Conquerant en Campagne ,
Aimant de toutes les Belles :
le plus jeune des quatre Fré-
res de la rue Bourlabbé : le
petit Mitron du Bal de la rue
des Saints Peres : le Portier
volontaire d'une grande Mai-
son : le plus testu de la rue
du gros Horloge de Rouen :
le Visage sans pitié , de Ren-
nes en Bretagne : Mesdemoi-
selles Cherry & de Ville bon-
ne de la rue de Bourbon : Gan-
gié de Soissons : la charmante
Angélique de Dormans : la
Belle aimée & la charmante
Brune de la rue aux Fers : la
belle Procureuse aux Com-
tes rue des deux boules : la
belle Infante de la rue S.
Christophle ; la Veuve sans
pareille de la rue de Tournon :
la Veuve à l'Anagramme ,

Mon partage te guerit: & le petit
Bruinet, son Amant. La So-
cieté de l'Hôtel de Portugal.
Nassau à Geneve. La nouvel-
le fiancée de Lyon.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie est de Mr Rault
de Rouen.

ENIGME.

*JE suis un composé de douceur &
de charmes,
Les Dieux pour me former s'inte-
ressent pour moy,
Neptune par sa mer m'offre je ne
scay quoy,
Cybelle par son sein, l'Aurore par
ses larmes.*



*Minerve par ses fruits fournit
une liqueur;
Vertumne par ses dons se mes de la
partie;*

*Bacchus par ses raisins y mesle un
peu d'aigreur,
Et de tous leur mélange on me voit
assortie.*



*Fait-on quelque Regal, quelque
noble festin,
On m'invite aussi-soft pour venir à
la table ;
Je n'y bois, ny ne mange, & vois
plus d'une main
Qui s'arme contre moy; suis ic pas
miserable ?*

Voicy un second Air, conforme à la sainteté du temps. Il est encore de M. de bacilly sur des paroles de monsieur Godeau.

AIR NOUVEAU.

Pressé de cruelles douleurs.

3
5,
le
" b
h a
is e
s e
le e
n

K. 4.

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

Qui ne font avec moy ny de paix,
 ny de tréve,
 O Dieu , qui peux finir le cours de
 mes malheurs ,
 En cette extrémité mon cœur à toy
 s'élève ,
 Bimplore ton secours , sans crain-
 dre qu'un refus
 Rende mon visage confus .

Il n'y a point de Peuples si
 laborieux que les François ,
 ny qui soient plus prompts à
 embrasser toutes les occasions
 qui se présentent , de faire
 paraître leur esprit , & d'es-
 tre utiles à leur Patrie . Des
 qu'ils ont cru que la Guerre
 devoit s'allumer avec les En-
 nemis de la gloire du Roy , ils
 ont cherché les moyens de
 marquer leur zèle , les uns en
 une chose , & les autres en

une autre. Il y en a qui ont employé leur industrie à faire des Cartes qui pussent servir à tous les Commandans , je vous ay déjà parlé de plusieurs , & j'ay encore à vous entretenir aujourd'huy de trois. La premiere est une Carte particulière du Dioceſe de Coutances en Basse Normandie. On l'estime une des plus belles Pièces de Geographic qui ayent paru jusques à présent. Elle est de quatre feuilles , dont il y en a deux qui contiennent toute la grand' terre de cet Eveschē & dans les deux autres sont les Isles de Iersay, Grenezey, & les autres Isles adjacentes tenuës à présent par les Anglois, & qui ont fait autrefois partie de ce même Dioceſe.

Outre les Villes, Bourgs, Paroisses, Abbayes, Chapelles que l'on marque dans les Cartes particulières, on voit dans celle-cy tous les Châteaux & autres Maisons considérables des Seigneurs & Gentilshommes, les Hamiaux, toutes les hauteurs & abaissemens du terrain, jusqu'aux moindres ruisseaux, les grands chemins, avec tout ce qui regarde la Marine, les bancs de sable, Rochers, Basses, Courans, & autres recherches curieuses. Enfin il est aisé de voir en l'examinant, que M. Mariette de la Pagerie, Gouverneur de M. le Marquis de Beringhen, qui en est l'Auteur, n'a épargné ny ses soins ny la dépense pour en faire un Ouvrage ac-

K. 5.

226 MERCURE
comply. Cette Carte se de-
bite chez le Sr Langlois , rue
Saint Iacques , à la Victoire ,
La situation présente des af-
faires d'Angleterre , & les
menaces ridicules des Prote-
stans de descendre en France ,
la doivent faire rechercher .
Ce n'est pas qu'outre cela elle
ne soit tres-curieuse , & d'u-
ne grande utilité pour ceux
que leurs affaires engagent à
connoître le Pays . D'autreurs
elle ne peut estre que tres-
bien receuë des Amateurs de
la Geographie , qui veulent
se rendre sçavans dans tout
ce qui regarde cette Science .

La seconde de ces Cartes
est de Mr des Granges , Geo-
graphie , demeurant sur le
Quay de l'Horloge du Palais ,
à la Renommée . C'est le

Cours du Rhin , tiré sur des memoires justes & approuvez des meilleurs Auteurs, & le plus ample & le plus exact qu'on ait encore vu. Cette Carte est embellie des plans & profils de trente six des principales Villes. On y trouve aussi les Pays bas François & Espagnols , qui ne sont dans aucune autre Carte du Cours du Rhin , avec toutes les routes depuis Paris jusqu'en Allemagne & dans les Pays bas. On vend aussi dans le même lieu la Carte particulière du Palatinat du Rhin , parcelllement embellie des plans & profils de Philippsbourg, & autres Villes conquises par Monseigneur le Dauphin.

La troisième est un tres-

grand ouvrage de Mr de Fer, qui demeure sur le Quay de l'Horloge, à la Sphere Royale. C'est une Carte des Frontieres de France, & d'Allemagne, dessus & aux environs du Rhin. Elle est en trois feüilles, qui se peuvent joindre & separer, suivant qu'on le jugera le plus à propos. La premiere qui est celle d'en haut est intitulée, *Les Provinces Unies des Pays-bas, connues sous le nom de Hollande*. La seconde partie qui est celle du milieu comprend un grand nombre de divers Etats, savoir une partie des Pays-bas Catholiques, du Cercle de Westphalie, le Cercle Electoral du Rhin, une partie des Cercles du Haut-Rhin & de Souabe, & quelques Etats reunis à la

France, comme la *Lorraine*,
L'Alsace, &c. La troisième
feüille, qui est celle d'en bas,
contient la *Franche Comté*
ou le *Comté de Bourgogne*, les
Suisses avec leurs Alliez &
leurs Sujets ; le *Comté de*
Montbéliart, la partie médi-
dionale de *l'Alsace*, & le
quartier des *Villes Forestières*
&c. Je réserve pour le mois
prochain beaucoup de che-
fes curieuses que j'ay encore
à vous dire touchant cette
dernière Carte.

Je finis ma Lettre du mois
passé en vous apprenant la
mort de Messire Honoré
Barentin, Seigneur d'Har-
diviliers, Maître des Re-
quesêtes, Président au Grand
Conseil. C'est une Charge
qu'il a exercée depuis l'année

1665. avec beaucoup de capacité & d'estime. Il estoit auparavant Conseiller dans le même Corps. Il mourut subitement d'une apoplexie de sang dans le Grand Conseil, en y rendant la justice avec son équité ordinaire. Les Enfans qu'il a laissez sont tous dans une grande jeunesse. Madame la Presidente Barentin sa Veuve, est Fille de feu Mr Perrot de la Grand Maison, Conseiller en la Grand' Chambre du Parlement de Paris. La Famille des Barentin porte d'azur à trois faces, la premiere d'or, les deux autres ondées, surmontées de trois étoiles d'or en chef. De cette Famille estoient Défunts Charles Barentin, Maître d'Hostel du feu Roy, Char-

les Barentin, Maistre des Re-
questes, & Honoré Barentin,
Seigneur de Charonne, Con-
seiller d'Etat. Le Frere de M.
le President Barentin qui
vient de mourir est Mr Ba-
rentin, Conseiller en la
Grand' Chambre. Sa Soeur
avoit épousé feu Mr le Mar-
quis de Souvré de Courten-
vaulx, dont la Fille unique est
Femme de M. de Louvois,
Ministre & Secrétaire d'Etat,
Chancelier des Ordres du
Roy, Sur-Intendant de ses
Bastimens, Arts & Manufa-
ctures, & Sur-Intendant des
Postes de France. La Famille
des Perrot, Seigneurs de Fer-
court & la Malmaison, a
donné depuis le regne de
François I. plusieurs Presidents
aux Enquestes, Maistres des

Requestes , Conseillers au Parlement & aux Cours supérieures , & Chevaliers de Malthe.. Elle porte d'azur à deux Croissants adosséz en pale d'or au chef d'argent chargé de trois Aigles de sable.

Charles-Henry de Clermont , Marquis de Crury & de Vouilars , Seigneur de Ravieres , & autres lieux , mourut en son Chasteau de Vouilars au Comté de Bourgogne , le 19. du dernier mois. Il estoit Fils de Roger de Clermont & d'Elizabeth de Pernes , & l'ainné de la seconde Branche de cette illustre Maison , dont le nom seul fait un magnifique éloge. Après avoir servi vingt-six ans dans des Emplois proportionnez à sa naissance , il

épousa Elizabeth de Marsol, Dame d'une haute vertu, & d'un merite aussi distingué, que sa Maison l'est entre les plus considerables de Bourgogne. Il laisse deux Fils & une Fille.

Mr Coquart de la Motte, Archidiacre de Josas, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Abbé de S. Martin de Massay, est mort aussi depuis peu. Comme ce mot de Josas vous peut arrêter, je vous diray que l'Eglise de Paris a trois Archidiaconez; celuy de Paris, qui est nommé Grand Archidiacre de Paris; celuy de Josas, qui est le nom d'un Village aux environs de Versailles, où s'étend cet Archidiaconé, & dont dépend aussi Saint Germain en

Laye, & le troisième, l'Archidiacre de Bréz. On ne saurroit remplir les fonctions d'un Archidiacre avec plus d'exactitude que faisoit Mr l'Abbé de la Motte. Il a réuni du temps que Mr de Pérfixe estoit Archevesque de Paris, beaucoup de choses qui en avoient été démembrées, & ce Prelat le fit un des principaux Executeurs de son testament. Il a fait beaucoup de Legs pieux, dont il y en a un fort considérable à l'Hostel Dieu, & il a fondé un Obit à perpetuité dans l'Eglise Nostre - Dame. Mr l'Archevesque voulant que son Archidiacre fût rempli par un homme de mérite & d'une grande vertu, a choisi Mr de la Barde, pre-

mier President aux Enquestes Frere de Mr de la Barde , qui a esté pendant plusieurs années Ambassadeur en Suisse & Mr l'Abbé Moreau, Fils de M. Moreau, premier Medecin de Madame la Dauphine , a été pourvu de la Chanoinie parce Prelat , à la recommandation de Madame la Dauphine.

Les dernieres nouvelles qu'on a eues de Constanti-nople nous ont appris que Mr Girardin , Ambassadeur de France , y est mort d'une tetention d'urine , dans le mois de Janvier. Il y estoit toujours demeuré sans avoir esté à Andrinople depuis que le Grand Seigneur y fait son sejour. Vous sçavez qu'il a voit esté Conseiller au Parlement , & ensuite Lieutenant

Civil au Chastelet de Paris.

Il estoit Fils de Madame Girardin, qui s'est remariée à M. Girard de la Cour des bois, Maistre des Reques̄tes Madame Girardin, sa Femme, est Fille de Mr Ferrand Lieutenant Particulier au Chastelet, & Sœur de M. Ferrand, President à la premiers Chambre des Reques̄tes du Palais, de M. Ferrand, Lieutenant particulier au Chastelet, & de Madame de la Fa-luere, Femme de Mr de la Fa-luere, premier President au parlement de Bretagne. M. le Blanc, Maistre des Reques̄tes qui a esté si long temps Intendant en Normandie, vient d'estre nommé pour l'Am-bassade de Constantinople.

Ie ne vous feray pas un

long article des nouvelles d'Angleterre, ne voulant rien repeter de ce qui est dans la cinquième partie des Affaires du Temps. Le prince d'Orange s'est trompé lors qu'il a cru que la Convention seroit aussi prodigue d'argent qu'elle l'a été de suffrages pour le mettre sur le Trône, & il luy a fait tant de demandes à la fois qu'elle s'en est veuë comme accablée, ce qui n'a pas accommodé ses affaires Il a demandé vingt mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie pour envoyer en Irlande , une Flotte qui pust empescher les Vaisseaux de France d'y passer , en se joignant à celle des Hollandois , & six cens mille livres Sterlin pour indemniser les

mesmes Hollandois de la dépense qu'ils ont faite à équiper la Flote, avec laquelle il est descendu en Angleterre. Jugez à combien monte cette somme qui va à treize fois six cens mille livres. Il a aussi demandé huit mille hommes pour envoyer en Hollande selon le Traité de Nimegue, parce qu'il pretend, comme Roy d'Angleterre estre garant de la Paix, qu'il dit avoir été rompuë par la France, bien que son invasion en Angleterre, de concert avec la Maison d'Autriche, quelques Electeurs, plusieurs Princes d'Allemagne, & les Hollandois, afin de s'unir tous pour attaquer ensuite le Roy, ait engagé ce Monarque à se mettre en état de

n'en rien craindre, & de pré-
venir les insolentes menaces
que faisoient les Protestans
de descendre en ce Royaume
avec des Armées fomidables.
Leurs descentes paroissent
encore assez éloignées, &
plusieurs François ont passé les
Mers, sans qu'il ait paru
qu'aucun de ces Protestans
qui mettent leur bravoure à
menacer, ait osé venir de ce
costé-cy. S'il y en a quelques-
uns qui quittent l'Angleterre
ils ne le feront que pour pren-
dre la fuite en Hollande avec
moins d'appareil qu'ils n'en
sont sortis. Outre tant de
Troupes & d'argent que le
Prince d'Orange demande
aux Anglois, il a encore ex-
posé à la Convention qu'il
avoit fait un Traité un peu

240 M E R C U R E
avant son départ de Hollande
pour donner aux Etats un
secours considerable , aussi-
tost qu'il auroit retably les
Affaires d'Angleterre. On
voit par là qu'il pensoit à la
Couronne; que les Hollandois
n'ont pas dit vray lors qu'ils
ont voulu faire croire dans
toutes les cours de l'Europe ,
qu'ils prestoient du secours
au Prince d'Orage pour une
affaire à laquelle ils n'avoient
aucune part , & que lors qu'ils
se sont recriez sur l'injustice
de la Déclaration de Guerre
que la France leur a faite , leur
chagrin n'estoit que de se
voir prevenus , puis qu'ils
n'attendoient tant de sortes
de secours du Prince d'Oran-
ge & d'Angleterre , que pour
faire cette Decclaratiou les
premiers.

premiers. Au milieu de tant de demandes faites à la Convention, les Amis de ce Prince, de concert avec lui, ont encore proposé de lui donner un subside extraordinaire de deux millions de livres Sterlin, Voilà comme bien souvent la prospérité aveugle & fait trop tenter. Cette proposition a achevé d'aigrir les esprits, Plusieurs l'ont rejetée, & quelques-uns se sont retiréz dans leurs Terres, en protestans qu'ils n'en payeroient jamais rien. Mr Seimour est de ce nombre. C'est un homme fort considérable, & qui a été Orateur d'un Parlement. On a accusé plusieurs du party du Prince d'Orange d'avoir

Mars 1689.

L

242 MERCURE
conseillé au Roy une partie
des choses contenuës dans
les griefs que la Convention
a donnez contre Sa Majesté.
Ces Seigneurs se sont plaints
au Prince d'Orange , parce
qu'ils n'ont rien fait que de
concert avec luy , en don-
nant des conseils à ce Mo-
narque qui luy davoient atti-
rer la haine des peuples , &
donner lieu à tout ce qu'a
fait le Prince d'Orange; mais
cette intrigue estoit un secret
pour les Communes qui ne
pouvoit estre confié à tant
de gens. Titus Oats paroist
digne d'occuper la Conven-
tion. Elle reçoit ses Requêtes
& veut bien donner son
temps à revoir son Procés.
Ainsi cette Assemblée ille-

gitime croit avoir droit de revoir ce qu'a fait un Parlement légitimement convoqué, & ce qui a été approuvé par plusieurs autres. Les Troupes quittent le Prince d'Orange en plus grande quantité à la fois qu'elles ne l'ont joint après sa descente. Cinq mille hommes qu'il vouloit envoyer en Ecosse pour y faire soutenir ses intérêts, ont tous déserté en même temps, & ont pris party pour le Roy; l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, dans les lieux où il y a des Troupes assemblées pour Sa Majesté. La pluspart des Officiers de celles qui sont destituées pour la Hollande ont aussi déserté, & huit Officiers du Régiment de

M E R C V R E
Grafton ont rendu leurs Com-
missions; de sorte qu'on a été
obligé de le casser. Plusieurs
ont suivi leur exemple, & on
ne voit par tout que deser-
tion ou Commissions renduës.
On a proposé de punir de
mort ceux qui les rendroient
Quand ce traitement, entie-
rement contraire à l'usage en
pourroit intimider quelques-
uns, on est mal servy lors
qu'on veut l'estre de force.
Toutes les prisons sont plei-
nes; ceux qui les remplissent
ne serviront pas le Prince
d'Orange, au contraire ils
feront beaucoup crier leurs
Parents & leurs Amis contre
le Gouvernement. Le Comte
de Devonshire, qui est un des
plus riches Seigneurs d'An-

gleterre , a rendu ses commissions pour lever deux Regimens à ses frais. Cet exemple a porté beaucoup d'autres moins en estat de le faire, de rendre aussi celles qu'ils avoient. Sa Majesté Britannique a fait afficher à Londres une proclamation, qui porte,
qu'Elle casse la Convention , qu'Elle donne une Amnistie de tout le passé , à la réserve de dix - sept personnes qu'on ne nomme pas , & que si on n'exécute ses ordres , Elle sera obligée de se servir de Troupes Etrangères , à quoy on s'fait qu'Elle a toujours en grande repugnance.
 Le Comte de Tyrconnel n'a pas seulement mis l'Irlande en estat de se défendre , mais encore de donner du secours

à ceux qui font fidelles au Roy en Ecosse & en Angle-terre. Cela renferme tout ce qu'on pourroit dire de luy & de ce Royaume-là. Les Protestans ont marqué autant de joie que les Catholiques lors qu'ils y ont vu arriver le Roy. Quant à l'Ecosse, elle fait paroistre le mesme zèle, & le Duc de Gourdon qui a toujours conservé le Chasteau d'Edimbourg pour le Roy, y a mis un bon Commandant en sa place, & en est sorty, pour aller se mettre à la teste de six mille-hommes qui ont pris les armes pour ce Prince. On assure même présente-ment que les Lettres que le Prince d'Orange avoit envoiées en Ecosse pour faire

assembler la Convention, ont été brûlées par l'Executeur de la Haute Justice, suivant l'ordre de plusieurs Seigneurs & Députez, qui se sont assemblés, à Edimbourg. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris ce 31. Mars 1689.

A P O S T I L E.

Les Lettres d'Angleterre du 28. Mars, portent que le Comte de Devonshire, s'est retiré dans ses terres après avoir dit hautement, que le prince d'Orange n'avoit rien tenu de ce qu'il avoit promis, & que ce Comte a été suivi d'environ quarante Seigneurs; que le Parlement n'avoit encore rien résolu touchant les de-

mandes du Prince d'Orange; qu'on fermoit presque tous les jours les boutiques dans quelque quartier de Londres. à cause du desordre qui y arrivoit, que les Aprentifs n'ayant rien à faire pendant ce temps-là, il s'en estoit trouvé qui avoient formé une espece de Convention en derision de celle qui se tient à Londres, & qu'ils y avoient condamné l'Evesque de Londre à estre degradé à cause qu'il avoit paru à cheval avec un juste-au-corps bleu, & l'épée au costé, que le Prince d'Orange prevoyât bien qu'il seroit obligé à combattre, avoit resolu de faire retirer la princesse sa femme en Hollande, mais qu'il vouloit sça-

voir auparavant si on l'y recevroit en Reine, & qu'il fai-
soit faire des balots dans toutes les maisons Royales des
plus precieux meubles qu'il y avoit trouvez ; j'ay sceu
ce dernier article par un
homme qui les a vus.

On n'avoit encore sçeu des
nouvelles de l'arrivée de Sa
Majesté Britannique en Ir-
lande que par les Lettres
d'Angleterre , mais le Fils ,
de M. Gabaret , a apporté
au Roy des nouvelles de cette
arrivée , & du retour des
Vaisseaux de Sa Majesté à
Brest. Comme le Rôy seul à
reçû des Lettres , je ne sçau-
rois encore vous dire le dé-
tail de ce qui s'est passé en
Irlande , mais on confirme

250 MERCURE
tout ce que vous avez apris
touchant les acclamations
avec lesquelles le Roy d'An-
gleterre a été reçu. On dit
que les peuples se sont jetter
à l'eau pour avoir la joie de
le voir plutoft.

B I N





TABLE.

Prelude.

Sonnet.

Ode.

Autre.

Lettre à Mr de Berville. 15

Commandement du Havre de
Grace donné à Mr le Comte de
Lomont. 52

Ode. 62

Voyage des Envoyez de Siam à
Rome. 72

Harangue faite au Pape par les
Envoyez. 89

Traduction de la Lettre du Roy de
Siam au Pape. 95

La Fontaine de Louvance. 108

Paroles sur les Conquestes de Mon-
seigneur. 114



T A B L E.	
<i>Mariage de Mr le Duc de Duras.</i>	
	117
<i>Officiers généraux nouvellement nommés.</i>	123
<i>Histoire de l'Accademie de Soissons</i>	127
<i>Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre.</i>	133
<i>Guerre des Turcs avec la Pologne, la Moscovie, & la Hongrie.</i>	142
<i>Ouvrage de Mr le Pays.</i>	145
<i>Histoire.</i>	151
<i>Tout ce qui s'est passé au voyage du Roy d'Angleterre depuis son départ iusques à Brest avec les Harangues qui lui ont été faites.</i>	174
<i>Inscriptions pour la Statue du Roy, que Mr. du Bois Guerin a fait faire.</i>	216
<i>Article des Egnimes.</i>	221

TABLE

<i>Cartes Nouvelles.</i>	223
<i>Mort.</i>	229
<i>Mr le Blanc est nommé Ambassadeur pour Constantinople.</i>	235
<i>Suite des affaires d'Angleterre.</i>	
	247

Fin de la Table.

